EN BREF

Incendies chez les athlètes

Cinq débuts d'incendies, dans des résidences d'athlètes québécois, ont éclaté hier à Saint-Jean, Terre-Neuve, lieu des compétitions des Jeux canadiens.

En page B 6



Commissaire aux langues

M. Max Yalden, nouveau commissaire aux langues officielles, ne s'en fait pas outre mesure de devoir chausser les souliers de Keith Spicer, l'ancien titulaire du poste. Sorti de l'ombre du fonctionnariat, M. Yalden se sent enthousiaste et confiant devant ses nouvelles fonctions.

En page B 8

Chute du dollar

Analystes et observateurs s'accordent à dire qu'une des raisons principales de la chute récente du dollar est attribuable aux parutions statistiques qui ont révélé une hausse de chômage au cours du dernier mois.

En page B 10

Belfast sous tension

Quelques heures avant l'arrivée de Sa Majesté à Belfast, les services de sécurité redoublaient d'ardeur en vue de prévenir tout incident fâcheux mettant aux prises catholiques et protestants.

En page B 14

Vance et l'OLP

Le secrétaire d'Etat américain, Cyrus Vance, a révélé hier en Arabie Saoudite avoir été informé par les diverses parties arabes des positions de l'OLP.

En page B 15

SPORTS



Médaille d'argent

Hermann Beaulieu, de Dolbeau, a remporté une médaille d'argent pour le Québec lors de la finale du dix kilomètres-marche présentée dans le cadre des Jeux du Canada à Terre-Neuve. Louis-René Bélanger, de Chicoutimi, a pour sa part inscrit du bronze dans la discipline du ski nautique.

En page B 1

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 4
— Annonces classées	B 13
— Bandes dessinées	B 12
— Bourse	B 11
— Bridge	B 14
— Cinéma	C 4
— Décès	B 15
— Finance	B 10
— Horoscope	B 14
— Mots croisés	B 13
— Mot mystère	C 4
— Patron	B 13
— Sports	B 1
— Télévision	C 4

Pour le Haut-Saguenay

Record canadien de chômage: 16.4 p.c.

CHICOUTIMI — Avec 16.4 pour cent de chômage en juillet l'agglomération de Jonquière-Chicoutimi vient de passer au premier rang dans ce triste domaine pour les agglomérations urbaines d'importance de tout le Canada.

C'est ce que révèlent des chiffres que vient de publier Statistique Canada pour le mois de juillet.

Ainsi, même si au niveau de tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le chômage a diminué depuis un an, passant de 14.9 pour cent en juillet 1976 à 13.1 pour cent en juillet de ce dernier, la principale agglomération de la région, a vu, elle, accroître de façon sensible son taux de chômage qui était à la même époque, l'an dernier, à 15.3 pour cent.

A titre de comparaison, soulignons que le taux de chômage dans la région montréalaise était de 9.7 pour cent, de 10 pour cent à Québec, de 9 pour cent à Ottawa-Hull, de 6.8 pour cent à Toronto et de 4.6 pour cent à Hamilton (le plus bas taux).

Au Centre de Main-d'oeuvre du Canada, on explique la hausse, d'une part par un nombre accru d'étudiants sur le marché du travail, et d'autre part, par la récente fermeture temporaire de l'usine Abitibi-Price, à Kénogami.

Mentionnons enfin qu'au Québec, le chômage a crû en un seul mois de 9.7 à 10.3 pour cent.

Autres nouvelles en pages A 10 et B 10.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

4e année No 261 **Mercredi 10 août 1977** **40 pages 25 cents**

Les députés adoptent la loi forçant le retour des contrôleurs

DERNIERE HEURE

OTTAWA (PC) — Rappelés d'urgence à Ottawa, les députés aux Communes ont adopté hier soir, par 139 voix contre 12, une loi spéciale qui force les 2,200 contrôleurs de la circulation aérienne membres de la CATCA, à mettre un terme à la grève légale qu'ils ont déclenchée dimanche.

Les Communes auparavant avaient adopté en deuxième lecture le principe d'un projet de loi qui ordonne le retour au travail des 2,200 contrôleurs du trafic aérien du Canada, en grève légale depuis dimanche.

Après trois heures de discussions, les membres du Parlement ont voté majoritairement, à 139 contre 12, pour que ce projet de loi, le Bill C-63, franchisse l'étape de la deuxième lecture.

Les libéraux et les conservateurs ont voté pour le projet de loi tandis que les députés néo-démocrates s'y sont opposés. Le député indépendant de Moncton, M. Leonard Jones, a également voté contre le principe de cette loi spéciale contre la CATCA.

Les débats se sont poursuivis par la suite et on espérait que le projet de loi soit adopté tard hier soir.

Dès l'introduction du Bill hier, le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a déclaré que son parti voterait contre le projet de loi si le gouvernement n'accepte pas d'amender la législation de façon à prévoir l'arbitrage obligatoire.

Le projet de loi, parrainé par le ministre du Travail, M. John Munro, ordonne le retour au travail immédiat des contrôleurs et impose un contrat de travail d'un an avec des augmentations salariales de 7.6 pour cent.

Si les parties ne peuvent s'entendre dans les dix jours sur les termes du contrat proposé, un arbitre peut en décider autrement, tout en ne dépassant pas toutefois la limite de la hausse salariale prévue dans le projet de loi.

M. Munro a déclaré que c'était avec regret que le gouvernement devait légiférer pour la reprise de la circulation aérienne, mais qu'il avait décidé de le faire dans l'intérêt public.

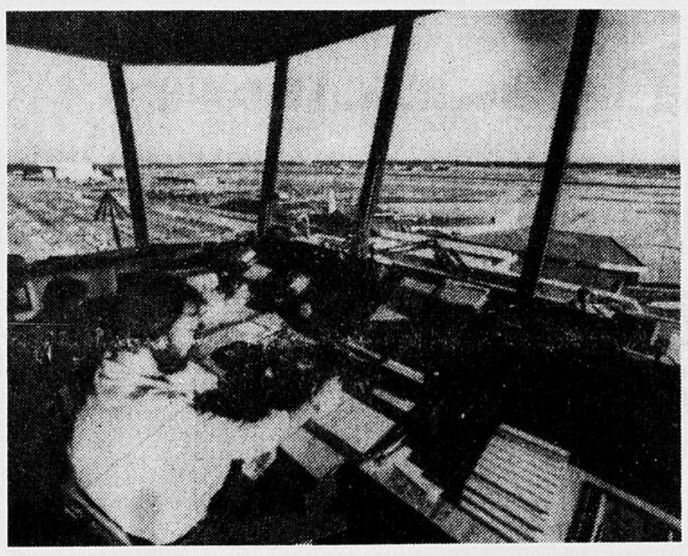
Il a indiqué que par cette législation, le gouvernement n'entend pas priver les contrôleurs de leur droit de grève; nous visons plutôt à mettre un terme à cet arrêt de travail, a-t-il dit.

Le litige qui oppose le gouvernement fédéral et le syndicat des contrôleurs, la CATCA, porte sur la hausse salariale résultant de la reclassification.

Le gouvernement prétend qu'avec la reclassification demandée par la CATCA, les hausses salariales atteindraient 12 pour cent, soit un niveau supérieur au taux d'augmentation permissible en vertu des indicateurs du programme de lutte à l'inflation, soit 8 pour cent.

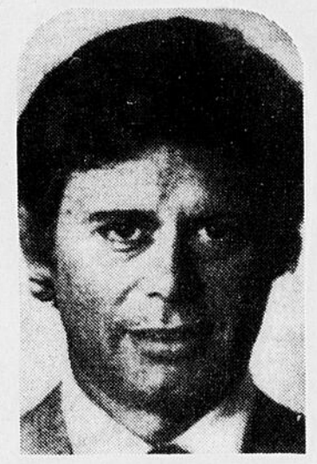
Par ailleurs, au cours du débat, le député créditiste de Kamouraska, M. K.-E. Dionne, s'est limité à proposer la création d'un tribunal du travail, qui, a-t-il dit, pourrait éviter les conflits de travail.

Depuis 1972, c'est le cinquième arrêt de travail que le gouvernement fédéral fait cesser à l'aide d'une loi spéciale.



SEUL DANS LA TOUR — Un contrôleur isolé dans sa tour de contrôle dirige les avions légers en cas d'urgence à l'aéroport international de Vancouver, hier, alors que la grève des contrôleurs aériens se poursuivait.

(Téléphoto de la PC)

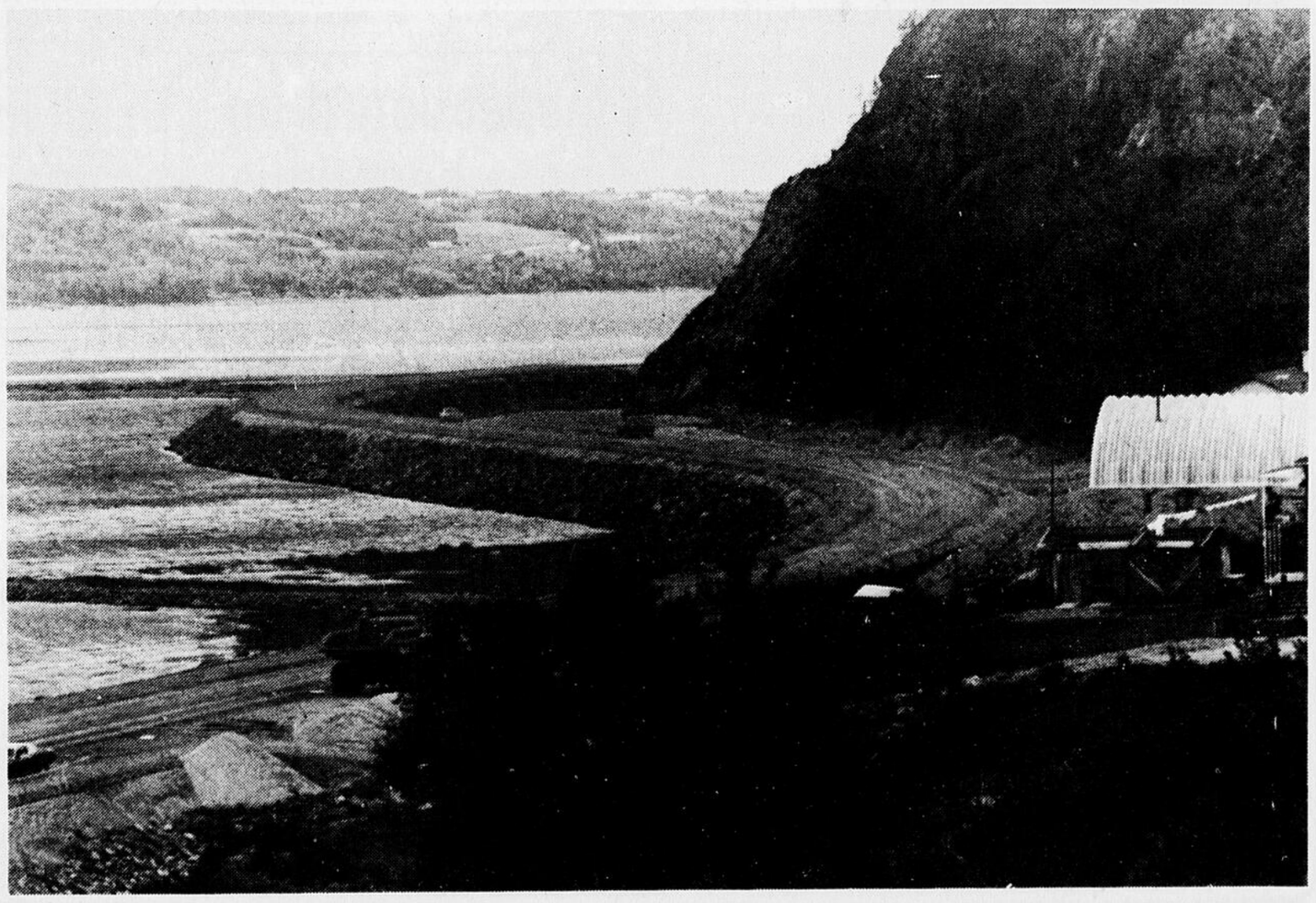


JOHN ZEIGLER, président, a annoncé hier, que la LNH a décidé de ne pas procéder à l'expansion en accueillant six équipes de la LMH.

En page B 1

Voirie régionale: $14 millions

En page A 7



ROUTE PANORAMIQUE — La construction de la route 172, qui contournera le village de Saint-Fulgence, sera également panoramique avec une vue sur la rivière Saguenay. Le ministère des Transports y dépense cette année quelque $2,500,000. (Photo Gratien Tremblay)

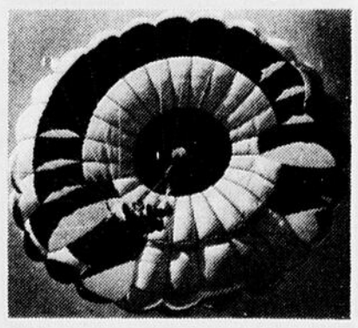
Festival du Bleuet Inc. Mistassini - Lac St-Jean

MERCREDI, LE 10 AOUT

Journée de la parenté

9h00 à 22h00: Service de touri-garderie. Exposition artistique et artisanale, école St-Michel
9h00: Arrivée de la parenté sur la Place du Festival
10h00: Pause-café des Ventres Bleus, Motel Mistassini Inc.
10h00: Suite des activités des jeunes. Mini-putt, transport en balande
10h30: Promenade de la parenté en balade. Musique d'ambiance. Diner: pique-nique sur l'île
1h00: Finale des Olympiades pour les jeunes
3h00: Thé de la parenté
3h30: Théâtre pour enfants au cinéma Orphéon (Le Défi de Tarzan)
4h30: Remise des médailles et trophées des Olympiades
4h30: Cocktail au vin de bleuet suivi du souper sur la Place
5h00: Ouverture de la cuisine, souper libre
7h00: Continuité de balle-lente Coca-Cola pour les dames. Ouverture du cirque
8h00: Spectacle sur la Place du Festival - Bingo à l'aréna
11h00: Disco-Bleue.

Festival aéronautique



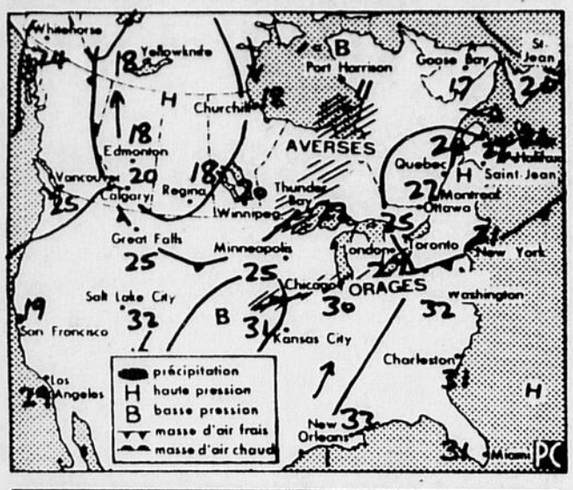
MERCREDI, LE 10 AOUT

L'aviation et les affaires

Aéroport municipal d'Alma (sauf causerie)

8h00 Déjeuner-causerie (CPC)
14h00 Démonstration statique et envol
21h00 Fin des activités

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais communiquées par Environnement Canada pour la journée de mercredi, avec un aperçu pour jeudi:

Montréal, Outaouais, Pontiac-Témiscamingue et Laurentides: Ensoleillé avec ennuagement en fin de journée, suivi d'averses en soirée. Maximum de 24 à 26. Aperçu pour jeudi: averses.

Abitibi et Chibougamau: Ensoleillé, suivi d'ennuagement en fin de journée et d'averses en soirée. Maximum de 22 à 24. Aperçu pour jeudi: averses.

Haute-Mauricie, Saguenay, Cantons de l'est, Québec et Trois-Rivières: Ensoleillé. Maximum de 22 à 24. Aperçu pour jeudi: ennuagement suivi d'averses.

Baie Comeau, Rimouski, Gaspé et Septîles: Ensoleillé. Maximum de 20 à 22. Aperçu pour jeudi: ennuagement.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	15	26
Victoria	10	29
Edmonton	8	16
Calgary	8	16
Regina	13	18
Winnipeg	12	29
Churchill	7	12
Toronto	17	24
Kingston	14	23
Montréal	14	23
Québec	14	23
Frédéricton	16	25
Saint-Jean, N.-B.	13	26
Halifax	15	27
Moncton	14	26
Charlottetown	17	26
Saint-Jean, T.-N.	13	25
New York	23	30
Washington	24	32
Tampa	24	33
Miami	25	31
Orlando	23	31
Los Angeles	17	23
Acapulco	25	32
Barbade	—	31
Bermudes	27	—
La Havane	23	32
Kingston, Jamaique	26	32
Montego Bay	24	32
Mexico	15	25
Monterrey	23	36
Nassau	23	31
San Juan	24	30
St. Kitts	26	32
Trinidad	24	32

MAREES

SEPT-ILES -- La marée sera basse à 05h40 (1m.0cm) et haute à 11h20 (1m.8cm). Elle sera à nouveau basse à 17h00 (.9cm) et haute à 23h45 (2m.4cm).

PORT-ALFRED -- La marée sera basse à 06h45 (1m.6cm) et haute à 12h40 (3m.6cm). Elle sera à nouveau basse à 18h35 (1m. 7cm.).

CHICOUTIMI-- La marée sera basse à 07h55 (1m. 5cm) et haute à 13h00 (3m. 3cm). Elle sera à nouveau basse à 19h10 (1m.4cm).

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316 avenue Labrecque
Chicoutimi P.Q.
Tel 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT
Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean
$1.10 par semaine
Prix dans les dépôts
$0.25 la copie

PAR LA POSTE
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord
6 mois $35.00 1 an $65.00
Autres régions au Canada
6 mois $45.00 1 an $80.00
Pays étrangers
6 mois $65.00 1 an $125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec



SAISIE — Les agents Alain Bérubé et Robert Dumas ont saisi hier des plants de marijuana de plus de cinq pieds de hauteur. (Photo Michel Hamilton)

Plans de "mari" saisis à Arvida

par Guy Bergeron

JONQUIERE — Les gendarmes Alain Bérubé et Robert Dumas ont commencé la récolte de la marijuana en saisissant hier une quinzaine de plans d'une hauteur de cinq pieds dans deux jardins du secteur Arvida.

En outre, les policiers ont découvert qu'une quantité aussi importante avait été déjà récoltée jusqu'à maintenant.

Selon les policiers de la Gendarmerie Royale du Canada, si la marijuana une fois séchée, avait été vendue sur le marché noir, on aurait pu en tirer $3,000.

La récolte de la marijuana commence au Saguenay-Lac-Saint-Jean et on peut déterminer que d'ici quelques semaines, les membres de ce corps policier effectueront d'autres récoltes, cette fois, encore plus importantes.

On sait qu'au Lac-Saint-Jean, la semence de la marijuana, de même que ses cultures devient un apport économique important pour certains vendeurs d'hallucinogènes.

AU PALAIS DE JUSTICE

C'était hier journée de la misère humaine au Palais

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — La journée de la misère humaine. Cette expression, on l'a entendue peut-être une dizaine de fois, hier, au moment où la salle des pas perdus du Palais de justice de Chicoutimi était remplie d'hommes et de femmes qui attendaient de passer devant le Tribunal pour régler une pension alimentaire ou encore un divorce.

On aurait dit qu'hier personne ne demeurait insensible à ce spectacle attristant. Il y avait plus de cent causes inscrites au rôle de la Cour supérieure.

Un avocat affirmait: "Je ne pensais jamais qu'on pouvait tant se haïr." Et un autre renchérissait en se demandant si l'amour avait déjà existé.

Et d'autres en avaient long à dire sur l'institution qu'est le mariage.

Il reste un fait, peut importe le temps et l'expérience qu'on peut avoir des tribunaux, on ne s'habitue pas à la séparation et au divorce, surtout lorsque l'on voit de jeunes enfants qui courent, qui crient et qui sourient, ne sachant quel drame se joue.

Et dire que le mois prochain, le même scénario existera et pour combien de temps encore jusqu'au temps où les gens sauront se parler.

Le juge Savard se montre sévère envers un conducteur en ébriété

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Edmond Savard a fait preuve d'une grande sévérité, hier matin, en condamnant Patrick Tremblay, un individu de Chicoutimi, à purger une peine de six mois de prison, après que ce dernier eut conduit le 7 mai et le 27 juin son véhicule à deux reprises, alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Patrick Tremblay a le grand défaut de conduire alors que ses facultés sont affaiblies par l'alcool.

Depuis plusieurs années, il est en train de battre le record dans ce domaine, ayant même purgé une peine de quatre mois de prison le 1er février 1977.

Me Claude Gagnon, procureur en chef de la Couronne, avait envoyé à Tremblay un avis de troisième offense ce qui obligeait le juge Savard à condamner Tremblay à un minimum de trois mois de prison.

Toutefois, le président du Tribunal n'en n'est pas resté à ce minimum d'autant plus que lors de l'arrestation de Tremblay le 27 juin, il avait causé un accident où quatre personnes ont été blessées.

Me Louis-Charles Fournier a laissé parler Tremblay, qui a insisté pour dire au président du Tribuanl, que dans son cas, les policiers augmentaient le dosage de l'alcool dans l'ivressomètre.

Toutefois, cette affirmation n'a pas semblé faire changer d'opinion au juge puisque Tremblay a semblé être le seul à se prendre au sérieux.

$50 d'amende

Un jeune père de famille de Jonquière a écopé d'une amende de $50, hier matin, après avoir exhibé sa personne devant ses voisins.

Son avocat, Me Gilles Michaud, de l'Aide Juridique, a fait remarquer au juge Savard que son client se faisait traiter par les psychiatres et qu'il reviendrait sans doute en excellente santé mentale d'ici peu.

A leur procès

Patrick Stewart, un jeune homme de Chicoutimi et Jean Bouchard, de Saint-Jean-Eudes, ont été cités à leur procès, hier matin, sous l'accusation d'avoir volé des appareils audio-visuels et d'autres mobiliers d'une valeur de $3,500, propriété de Me Jean-Jacques Turcotte.

A la demande de Me André Truchon, le procès aura lieu le 18 août prochain. Quant à Stewart il a également été cité à son procès sous une accusation d'un vol de deux moteurs hors-bord.

Un Projet qui fait découvrir l'Ashuapmouchouan

SAINT-FELICIEN — Une bonne partie de la population de St-Félicien et des localités avoisinantes a pu goûter aux joies que procure une ballade sur les eaux de la rivière Ashuapmouchouan, et ce grâce au projet Jeunesse Canada au Travail, intitulé "Initiation et Promotion non-motorisés", qui clôture ses activités vendredi.

Le bilan des activités de ce projet est des plus satisfaisants. D'ailleurs, quelques statistiques en faisait foi. Pour ce qui est des cours, 140 personnes ont profité de ces services et la répartition se lit comme suit: 53 en canot, 46 en kayak et 41 en voile, ce qui représente au total plus de 3,800 heures de cours. La majorité de la clientèle était des jeunes dont l'âge varie de 10 à 16 ans, mais aussi régulièrement des groupes adultes, entre autres un groupe d'anglophones stagiaires à Desbiens et de nombreux visiteurs du camping municipal de St-Félicien.

Le second service offert par le projet était celui du prêt de matériel et il fut, lui aussi, très populaire, surtout en soirée et la fin de semaine. Plus de 637 personnes ont bénéficié du matériel mis à leur disposition, ce qui représente en heure de sortie, 3,500 heures de canotage, 2,700 heures en kayak et 1,100 en voilier où le facteur vent a souvent joué par son absence.

En fait, les seuls reproches que peuvent adresser les dirigeants du projet iraient à la température pour son allure automnale en saison estivale et aux adultes de St-Félicien qui auraient pu participer encore plus fortement aux activités du projet et qui se sont fait le pion par les touristes et par les adultes des localités voisines.

Festival du bleuet

Un millier de personnes visitent l'Expo-bleue

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — Plus d'un millier de personnes ont franchi le seuil de l'Expo-bleue, centre d'exposition culturelle du festival du bleuet de Mistassini.

"A la demande des participants, nous devons, dès mercredi matin, ouvrir dès 9h00 dans l'avant-midi, au lieu de 2h00 de l'après-midi, et ce, jusqu'à 22h00", nous a déclaré le responsable, Me Raymond Poisson.

A ce rythme là, on peut certainement prévoir qu'il passera plus de 5,000 personnes à cette exposition organisée à l'intérieur de l'école Saint-Michel de Mistassini adjacent à la place du festival. La devanture présente un immense bleuet taillé dans un matériau aux couleurs de la manne bleue, ce qui suscite l'intérêt des visiteurs.

L'organisateur a mis tout en oeuvre pour obtenir un éventail de quelque 35 artisans, artistes et professionnels, à la suite d'un choix judicieux. "Il n'y a aucune discrimination entre les exposants a déclaré Me Poisson. Nous laissons aux gens d'être les critiques et de faire la part des choses."

Le festival du bleuet innove avec cette nouvelle activité qui sera certainement couronné d'un grand succès.

L'âge d'or s'amuse bien au Festival

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — Une centaine de personnes âgées ont participé à la journée de l'âge d'or, hier, dans le cadre du Festival du bleuet.

Dès le matin, au déjeuner des ventres bleus, le Club de l'âge d'or de Mistassini recevait les clubs visiteurs de Roberval, Chambord et Lac-Bouchette, sans oublier les paroisses environnantes de Mistassini.

L'on a connu une animation tout à fait exceptionnelle avec la participation de talents locaux, tels violonistes, accordéonistes et le tout alimenté de chansons à répondre extraites du répertoir québécois.

Sous le coup du midi, la Ballade transportait ses participants à l'île Talbot d'où il y eut la dégustation de tourtières gracieusement fournies par le Foyer de l'âge d'or de Mistassini et servies par les Filles d'Isabelle de l'endroit. A l'issue de ce dîner, il était beau de voir encore la souplesse des jambes de quelques-uns de ces pionniers qui ont démontré leur savoir-faire, même sur des tables de pique-nique, au son du violon joué par M. Adrien Guay. On a même donné la "bascule" à M. Liguori Bouchard, pour souligner son 69ème anniversaire de naissance.

Hier après-midi, la place du festival réunissait ce groupe très imposant où ces quelques heures furent partagées entre diverses compétitions de jeux de société, alors que des trophées ont été remis aux méritants.

On négocie chez Zellers

ALMA — Les négociations ont repris, hier à 19h30, entre la compagnie Zellers et les représentants syndicaux de ses 125 employés d'Alma et de Chicoutimi.

Les négociations ont repris, semble-t-il, à la suite des représentations du conciliateur dans le dossier, M. François Guérin.

On sait que les négociateurs syndicaux jouissent d'un mandat de grève lorsqu'ils le jugeront à propos. Or, un porte-parole syndical n'a pas voulu épiloguer sur cette question, bien que des rumeurs couraient hier que les employés débraient très prochainement.

Quant aux résultats, de la rencontre d'hier, il a été impossible d'en obtenir des détails.

Inspection d'un pont bénéfique

par Guy Bergeron

MISTASSINI — Le pont de la Rivière Mistassini aurait pu être le théâtre d'une tragédie importante au cours de l'hiver dernier si une inspection sous-marine n'avait pas décelé une érosion importante à la base du pilier central du pont, sur la route 169, à Mistassini.

C'est ce que révèle aujourd'hui le Bulletin Routier, du ministère des Transports, du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

On précise même qu'on a dû utiliser 144 verges cubes de ciment pour remplir le trou au pilier central.

On se rappellera qu'à Murdockville et à Saint-Urbain, il y a une dizaine d'années, des ponts avaient été emportés à cause du manque d'inspection sous-marine et depuis, le ministère ne prend plus de chance.

Un jeune qui était lui-même le loup

ALMA — La perspicacité des détectives Guy Nicol et Paul Fortin a permis, hier, de découvrir qu'une jeune pompiste, à l'emploi de la station service Spur, du boulevard Dequen, criait au loup dans la bergerie alors qu'il était lui-même le loup.

En effet, le jeune a admis, hier, un vol au montant de $637, de même que l'assimilation d'un vol à main qu'il disait avoir été commis en janvier dernier.

Pendant ce temps, les policiers d'Alma enquêtent toujours sur le vol de $125,000 de bijoux, commis à la bijouterie Lavoie, des Galeries du Lac-Saint-Jean.

Actuellement, les indices sont peu nombreux.

Un homme se noie au lac Goweucland

CHIBOUGAMAU — M. Yvon Saint-Armand, âgé de 56 ans, de Chibougamau, s'est noyé, hier, dans les eaux du lac Goweucland, situé à cinq milles de la ville.

M. Saint-Armand était en compagnie d'un ami, M. Jocelyn Dubois, lorsque le canot a chaviré.

Après que le canot eut chaviré, M. Dubois a réussi à regagner la rive mais M. Saint-Armand a coulé à pic sous les yeux de son compagnon.

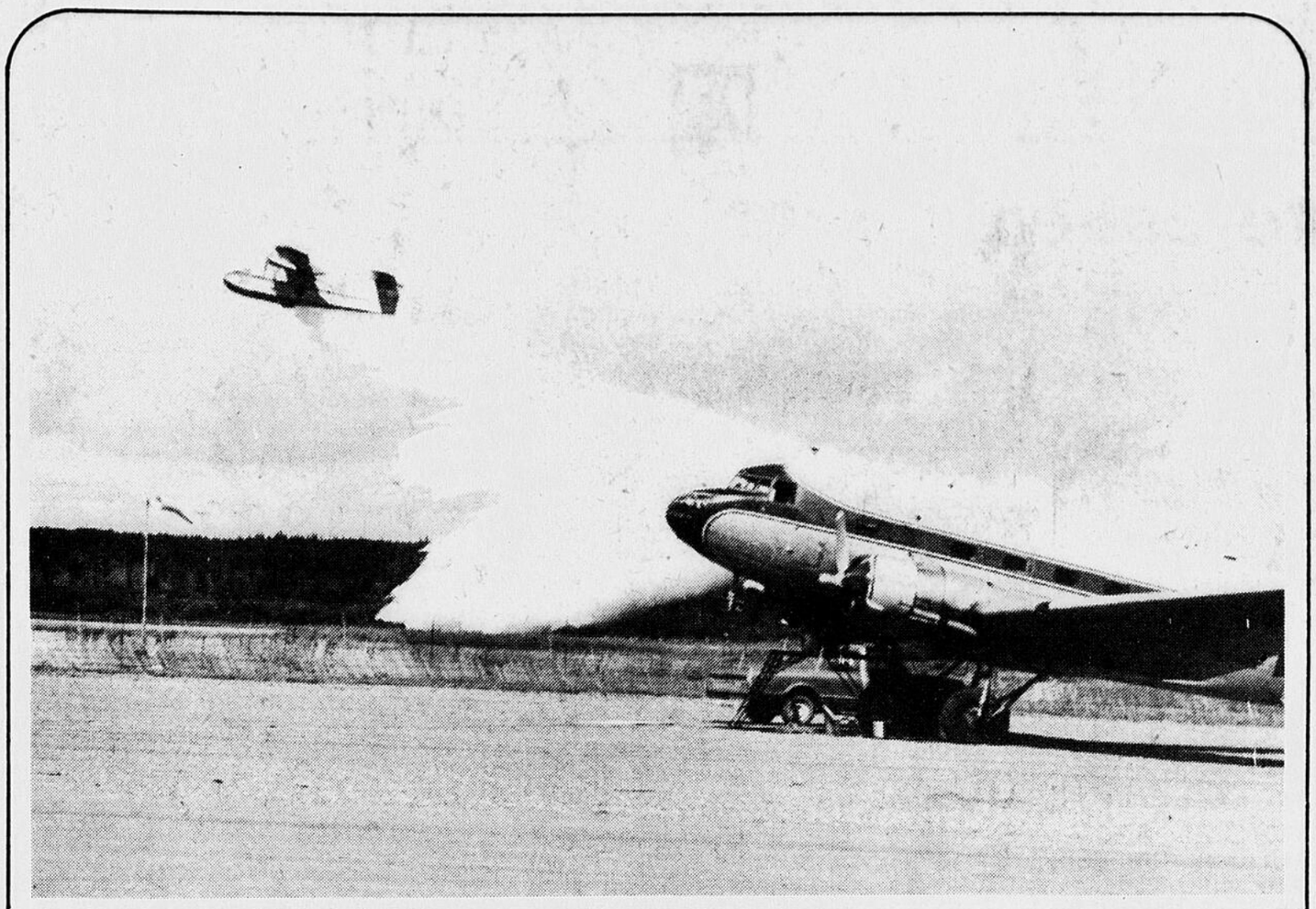
Hier, la Sûreté du Québec avait entrepris des recherches et l'hélicoptère s'était même rendu sur les lieux pour tenter de déterminer l'endroit exact de la tragédie.

L'eau potable c'est important



Faites connaissance avec le représentant international Scout-Terra-Traveler
PATRICK BOURBEAU

D. BOURBEAU INTERNATIONAL LTEE
2333, Boulevard St-Paul, C.P. 1326
Chicoutimi, Quebec
Tel. 549-8830
Res. 549-7960



DEMONSTRATION — Un CL-215 du ministère des Terres et Forêts fait la démonstration de sa grande efficacité pour combattre les feux de forêt.

Au Festival aéronautique

Les avions-citerne médusent une foule de plus en plus dense

ALMA — Les tonnes d'eau qui sont tombées le long de la piste de l'aéroport d'Alma hier n'ont pas éteint l'enthousiasme des organisateurs, qui ont constaté avec satisfaction dès hier après-midi que la foule des curieux était plus dense de jour en jour. Et pour la bonne raison que ces tonnes d'eau provenaient d'un avion-citerne, un CL-215, propriété du Québec, venu à Alma faire la démonstration de son utilité pour protéger l'environnement.

Le ciel variable qui couvre Alma depuis le début de la semaine convient à la manifestation, qui n'a besoin que d'un climat confortable pour se dérouler. Et c'est ce qui arrive.

Hier, en plus du CL-215, que les gens ont examiné de près à loisir, le Festival aéronautique avait invité le groupe "Rescue" de la base des Forces armées de Bagotville. C'est ainsi que les militaires ont démontré avec emphase les manoeuvres fréquemment utilisées dans notre région pour secourir des soldats ou des civils en danger, dans les bois par exemple. Les spectateurs ont également pu s'approcher de cet hélicoptère géant, et s'entretenir avec les militaires.

Parfois bruyants, l'air encombrant, ces appareils n'en ont pas moins une utilité appréciable, dans leur domaine respectif. C'est ce qu'on a voulu expliquer aux spectateurs hier à l'aéroport d'Alma.

Aujourd'hui, des compagnies qui fabriquent ou mettent en marché des appareils ont bien voulu en faire la démonstration à l'aéroport et à la base marine d'Alma.

La commission de rénovation de Dolbeau abolie

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Le conseil municipal de Dolbeau a mis en place un comité de coordination dans le cadre du programme de rénovation urbaine.

Ce comité, qui remplacera la Commission de rénovation urbaine fondée en 1974, sera formée de sept personnes. Le conseil municipal sera représenté par Mme Suzanne Niquet, le conseiller Laurent Gosselin, M. Claude G.-Tremblay, gérant, et M. Gaston Blouin, greffier.

A l'issue de la réunion régulière du conseil municipal, Mme Niquet a déclaré qu'on fera sous peu le choix de trois autres personnes vraiment valables pour compléter le comité. Elle ajoutait que son mandat sera de faire le lien entre la firme d'urbanistes, les propriétaires du quartier concerné ainsi que le conseil municipal.

Mme Niquet devait confier que le rapport de la Commission de rénovation urbaine qu'elle avait reçu dans l'après-midi était un dossier très important et que son conseil prendrait le temps qu'il faut pour en prendre connaissance.

Elle ajoutait que ces informations avaient été demandées depuis quelques mois déjà.

"On s'est fait remercier de façon cavalière..."

— H.-P. Brassard

DOLBEAU — "On s'est fait remercier d'une façon cavalière, au moment même où le dossier commençait à fonctionner".

Tel est le commentaire que livrait Henri-Paul Brassard à la suite de la décision du conseil municipal de Dolbeau de remplacer la Commission de rénovation urbaine par un comité de coordination.

Dans une entrevue qu'il accordait, le président de cette commission devait affirmer que la politique prend le pas sur les intérêts de la collectivité. "On aurait dû demander à la commission d'embrancher la deuxième section alors que le programme de $1 million a été accepté, il y a plus d'un an" a fait remarquer M. Brassard. Il ajoutait de même souffle qu'il "était faux de ne pas avoir remis la documentation parce que cela marche sur une base de bénévolat. Nous avons consacré plus de 600 à 700 heures de travail et on nous recule du revers de la main. J'estime qu'il sera difficile d'avoir des gens qui travailleront bénévolement pour la municipalité dans l'avenir".

Le rapport d'activité incluant le rapport financier a été remis lundi après-midi au maire Mme Suzanne Niquet. Ce rapport relate toutes les démarches entreprises depuis sa formation le 22 janvier 1974 et on y fait mention de trois commentaires en guise de conclusion.

En premier lieu, les membres de la Commission de rénovation urbaine ont le sentiment d'avoir travaillé de leur mieux pour que la ville de Dolbeau puisse décrocher un programme d'amélioration de quartier dans un laps de temps relativement court, compte tenu des circonstances.

Deuxièmement, il appert aussi qu'en raison de conflit de personnalité et pour toute autre raison, la commission n'a jamais obtenu de la ville, tant des élus que du personnel permanent, toute la collaboration qu'elle aurait été en droit d'attendre. Cette situation est devenue de plus en plus critique à partir du moment où ont débuté les troubles à Dolbeau et l'enquête publique. Nous croyons que le dossier aurait pu être complété dès 1976, n'eut été de ces circonstances.

Troisièmement, enfin, nous regrettons que la décision d'abolir cette commission de façon unilatérale, sans que les principaux intéressés, les membres de la Commission soient mis au courant autrement que de façon informelle par les journaux et la radio, ait été prise par les autorités municipales. Cette situation donne l'impression que l'on a voulu se débarrasser de la commission ou de ses membres alors qu'il y aura des réalisations concrètes à montrer à la population dans un avenir rapproché."

Rapport financier

Ce rapport démontre que de 15 avril 1974 au 30 juin 1977, la commission a reçu un montant de $11,000 de la municipalité. Les dépenses ont été de l'ordre de $7,908.56, réparti comme suit: consultant et étude: $7,000; allocations de voyage et dépenses: $654.52; frais d'administration de papeterie: $149.28; frais généraux: $104.76, laissant une balance de $3,091.44.

La commission fait mention qu'il reste une facture impayée de $1,135 en date du 3 décembre 1976 et rpoduite par Robert Leblond, Laval Tremblay et Associés, urbanistes. On souligne que cette facture n'a pas été payée parce que la commission n'a jamais reçu copie du dossier produit par cette firme de consultants et pour lequel il y a une réclamation.

"La ville de Dolbeau ayant reçu copie du dossier en question, devrait payer elle-même cette réclamation si elle le juge à propos avec la balance des fonds que va lui remettre la Commission de rénovation urbaine", conclut le rapport financier.

Le Conseil métropolitain veut un contrôle sur 12 municipalités

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le Conseil métropolitain du Haut-Saguenay soumettra au ministre des Affaires municipales une liste d'une douzaine de municipalités ou cantons sur lesquels il désire avoir un droit de regard sur les règlements d'emprunt.

Ces municipalités ou cantons sont: Saint-Honoré, Saint-Fulgence, Falardeau, Shipshaw, Saint-Ambroise, Larouche, Bégin et les cantons Tremblay, Kénogami, Otis et Ferland.

Cette requête de l'organisme s'inscrit dans les représentations que mène depuis quelque temps l'organisme pour mieux étoffer sa perception de la vaste zone qui fera l'objet du shema d'aménagement.

Ainsi, répondant à une invitation du ministre Guy Tardif, le Conseil métropolitain suggère toutes les entités municipales "contigues" à l'aire spécifique du schéma d'aménagement, soit grosso modo le territoire le plus urbanisé du Saguenay (les villes de Jonquière, Chicoutimi, La Baie et la municipalité de Latterrière).

Le président du conseil métropolitain, M. Francis Dufour, indiquait à l'issue de l'assemblée de l'organisme hier, que la requête du Conseil n'avait pas pour but de "se mêler des affaires" des municipalités ou cantons en question, mais plutôt d'éviter un développement sauvage dans les zones qui subissent et subiront sans doute de plus en plus, l'influence des agglomérations urbaines importantes du Haut-Saguenay.

En fait, il n'y a que les municipalités du sud-est du Saguenay qui ne s'inscrivent pas dans la "vision" du conseil métropolitain: ce sont par exemple les municipalités de Sainte-Rose-du-Nord, Anse-Saint-Jean, Rivière-Eternité.

Rencontre

Par ailleurs, aucun élément n'a transpiré de la rencontre que tenaient les membres de l'organisme et les représentants de la compagnie Alcan sur la question de l'implantation de l'usine d'aluminium à La Baie.

Hormis pour le maire de cette dernière ville, M. Laurier Simard, qui avait un sourire de lendemain d'élections, la rencontre a semblé sans histoire pour les autres élus qui ont échangé des informations avec les représentants d'Alcan.

Le vice-président de SECAL, M. Bertrand Bouchard, a indiqué que la rencontre avait principalement comme objectif d'informer les maires et conseillers sur les implantations de la construction de l'usine à La Baie.

Il n'a pas voulu aborder plus amplement les incidences du projet sur d'éventuels investissements municipaux au niveau des infrastructures, soulignant d'ailleurs que cette question relevait avant tout de la ville de La Baie.

Quant au président du conseil, le maire Francis Dufour, il a lui aussi interprété la rencontre comme un échange d'informations. M. Dufour a parlé "d'amorce de dialogue qui devra se poursuivre", de "consolidation d'emplois" de la part de la compagnie, et d'informations sur les implantations de la construction de l'usine, au niveau du déplacement de personnel et du réseau routier.

Métabetchouan refuse le projet d'hôtel de ville

METABETCHOUAN — Les contribuables de Ville de Métabetchouan ont refusé cette semaine d'accepter le projet du conseil d'emprunter $698,000 pour regrouper dans un nouvel édifice tous les services municipaux, en donnant une majorité contre, lors du référendum organisé sur cette question.

Le projet a en effet été battu, tant en nombre de voteurs qu'en évaluation, mais dans les deux cas par une majorité faible. Notons que 421 personnes seulement ont voté, sur une possibilité de 905, soit moins de 50%. En nombre, 216 personnes ont voté contre le règlement, huit bulletins ont été annulés, donnant ainsi une majorité de 17 voix. En évaluation, la majorité des contre s'est manifestée par un montant de $11,000. Les bureaux de votation ont été ouverts de 9h00 à 19h00 lundi.

Rappelons que ce projet avait été d'abord contesté par des contribuables, qui se sont présentés en nombre suffisant pour exiger un référendum. C'est cette consultation qui a eu lieu cette semaine, obligeant le conseil municipal à renoncer à cet emprunt.

On rapporte cependant que les autorités municipales se réuniront prochainement pour discuter de l'affaire. Le conseil pourrait ensuite décider soit de présenter le projet différemment, soit d'en présenter un autre, soit de l'abandonner.

A Alma

La police lance l'Opération Accident

ALMA — La Sûreté municipale d'Alma prendra la manière forte pour réduire le nombre d'accidents, et a entrepris ce matin l'"Opération Accident", une campagne intensive de sécurité qui doit durer un mois.

Pour obtenir la collaboration du public, les dirigeants de la police ont tenu hier une conférence de presse, et s'adresseront régulièrement à la population sur les ondes de la radio locale.

On veut ainsi réduire le nombre d'accidents de 30%.

Mais, craignant sans doute de ne pas recevoir toute la collaboration souhaitée, les policiers prendront d'autres moyens, pour ne pas dire les grands moyens.

Mesures nombreuses

Pendant le mois en cours, les automobilistes feront l'objet d'une surveillance constante et étroite: toujours au moins un radar en opération, et parfois deux en même temps; policiers postés aux intersections dangereuses pour surveiller ceux qui brûlent les feux rouges ou qui passent droit aux arrêts obligatoires; utilisation de voitures-fantômes; blocage de certaines routes pour vérification de l'état des véhicules et des papiers de l'automobiliste; inspection des silencieux de motocyclette.

Même si les accidents avaient baissé dans les premiers mois de 1977, à comparer à l'année précédente, le directeur de police, M. Luc Harvey, soutient qu'on peut réduire encore davantage leur nombre, et qu'il faut prendre les grands moyens pour freiner l'augmentation très rapide du nombre d'impacts constatés depuis les 60 derniers jours.

Dans les six premiers mois de 1976, on avait compté 328 accidents, et 499 seulement en 1977.

Mais dans les seuls mois de juin et juillet, on déplorait pas moins de 200 accidents, ce qui a provoqué la prise de décision annoncée hier par la sûreté municipale. Et l'Opération Accident dure jusqu'au 10 septembre. Les automobilistes imprudents pourraient bien avoir à regretter leur séjour dans les rues d'Alma pendant cette période.



UN GUET CONSTANT — Pendant l'Opération Accident, qui commence aujourd'hui et dure un mois, la sûreté municipale aura des agents postés aux intersections stratégiques et reconnues comme dangereuses. Le coin Dupont-Auger est un exemple de ces intersections, et c'est ce que nous voyons ici. Selon le chef Luc Harvey, les causes d'accidents à Alma sont la vitesse excessive, les arrêts qu'on oublie ou omet, et le manque de courtoisie.

Construction

63 permis émis par la ville d'Alma

ALMA — Le service d'inspection des bâtiments d'Alma a octroyé en juillet un total de 63 permis, qui donnaient droit de construire 13 nouvelles résidences unifamiliales, deux maisons bi-familiales, un nouveau commerce et une nouvelle industrie. D'autres permis ont été accordés pour agrandir des immeubles existants.

La valeur totale des permis accordés atteint $614,025, ce qui comprend les modifications, les permis pour constructions nouvelles, et l'installation même de piscines. Incidemment, on a délivré 4 permis de piscines résidentielles en juillet, ce qui porte à 26 le total pour 1977, alors qu'en 1976, on en avait accordé 29.

Cette valeur, ajoutée à Alma en juillet, porte à plus de $6,0 millions le montant estimé depuis le début de l'année. Mais, il faudra attendre l'ouverture des nouvelles rues, et le développement des 141 terrains qui y sont compris pour apprécier le comportement de la construction domiciliaire en 1977 à Alma. Et même si l'été fuit à grands pas, le déblocage ne s'est pas encore produit à Alma, alors qu'il s'était produit avant cette époque dans les années antérieures.

Michel Tremblay, C. d'Ass. Ass.
ASSURANCES GENERALES
678, Des Saguenéens, Chicoutimi
Tél.: 549-9983

BOUCHARD, LAROUCHE, BRASSARD ET GAUTHIER
AVOCATS
ME LUCIEN BOUCHARD ME CLAUDE LAROUCHE
ME RAYNALD BRASSARD ME LAVAL GAUTHIER
EDIFICE PLACE AUTOGARE,
393 EST, RACINE, SUITE 305,
CHICOUTIMI — 545-4580

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'aviation commerciale est en panne

L'utilisation du droit de grève dans les services publics essentiels apparaît toujours une mesure de pression abusive, donc odieuse, car elle pénalise l'ensemble de la population et heurte l'intérêt supérieur de la nation.

Le ministre du Travail, John Munro, s'oppose énergiquement à la solution préconisée par quelques collègues du Cabinet fédéral et même d'adversaires politiques, comme le chef de l'aile québécoise du Parti conservateur, M. Roch Lasalle, de supprimer le droit de grève aux employés des services publics essentiels. "Une telle mesure, soutient-il, déboucherait plutôt sur des grèves illégales que sur la paix sociale."

Mais ce droit ne peut être effectivement appliqué sans susciter l'intervention rapide de l'autorité gouvernementale. Il devrait être au moins très restrictif pour éviter des conséquences absolument disproportionnées aux objectifs visés.

Dans le conflit qui paralyse présentement l'aviation commerciale au pays, il est toujours relativement facile de trouver des coupables. Le premier bouc émissaire désigné par l'Opposition et plusieurs observateurs, c'est le ministre des Transports, Otto Lang, qui s'est montré imprudent en menaçant les contrôleurs aériens d'une loi spéciale de retour au travail avant le déclenchement de la grève.

On soupçonne même le ministre d'avoir provoqué les irréductibles de la CATCA pour leur faire payer la rébellion de l'an dernier, deux semaines avant l'ouverture des Jeux olympiques de Montréal. Les contrôleurs tout comme les pilotes ont alors obligé le ministre à un compromis humiliant qui signifiait, en réalité, une abdication pure et simple du gouvernement fédéral devant les auteurs d'une grève illégale déclanchée en guise de protestation contre l'application du bilinguisme dans les communications air-sol au Québec.

Même si l'économie nationale s'en trouvait fort affectée et que les Olympiques, qui avaient déjà coûté au-delà d'un milliard de dollars aux Québécois, étaient dangereusement menacées, le ministre Lang et le Canada anglais se sont montrés fort tolérants à l'endroit des francophones de l'air. Pourtant, un an plus tard, Ottawa devait reconnaître devant les preuves produites par les enquêteurs, que la langue française pouvait être utilisée dans l'aviation au Québec sans danger pour la sécurité.

Cette grève illégale fut très coûteuse surtout pour Air Canada qui termina son année financière dans le rouge. Le présent conflit rejette encore dans le marais des déficits de nombreuses entreprises comme Air Canada. En réalité, on estime les pertes quotidiennes des transporteurs aériens entre $5 et $7 millions. Cette estimation n'inclut pas les pertes de nombreuses entreprises privées, notamment celles des services touristiques.

Et pourtant, seulement $3 millions séparent les offres gouvernementales aux demandes syndicales. On sait toutefois que les contrôleurs touchent déjà de $18,000 à $25,000 annuellement et que les exigences syndicales, qui comportent une demande d'une hausse double d'avantages pécuniaires par le truchement d'une reclassification des fonctions, dépassent les normes anti-inflationnistes.

Le premier ministre Trudeau, rejette et avec raison la solution d'accepter ce règlement en soumettant l'ensemble des avantages demandés à l'évaluation de la Commission de la lutte à l'inflation. Rejeter l'odieux d'un refus à ce mécanisme fédéral ne règle rien. Des entreprises, comme les minoteries de Montréal, ont subi de longues grèves après avoir consenti des augmentations salariales excessives que la Commission a par la suite réduites.

Personne n'a encore trouvé la recette magique qui, comme en Allemagne de l'Ouest et en Suède, préviendra les affrontements couteux dans les relations ouvrières-patronales au Canada. Et elle paraît de plus en plus difficile à concevoir si on doit toujours y introduire, sans pouvoir la neutraliser, l'arsenic de la grève dans les services publics essentiels.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Le scoutisme tourne au rouge...

Il s'agit de l'émission "Présent à l'écoute" du 2 août. L'invité du jour, nul autre que le président national des Scouts du Canada, Jean-Claude Proulx. Monsieur Proulx affirme que le nombre des scouts a doublé depuis ces dernières années.

Il contredit, en cela, les statistiques du World Scout Bureau, qui établissent à moins de 15,000 le nombre des scouts du Canada pour 1976, alors qu'elles étaient de 32,000 pour les dix provinces dans les meilleures années.

Il a glissé sur le remplacement du costume scout traditionnel par les chemises rouges sans rien expliquer.

Pour comprendre, il faut savoir que Lazio Nagy, secrétaire général du Bureau Mondial du Scoutisme à Genève, a ouvert les portes du scoutisme aux pseudo-associations des pays communistes: République du Bénin, République Malgache, Pologne, etc. Plus significatif encore, il a, par contre, refusé une requête de responsables désireux de créer une association de scoutisme catholique au Québec.

Nous posons donc clairement la question à monsieur Proulx: Baden Powell? Est-ce dans les associations nouvelle-vague, marxisantes, ou dans les associations traditionnelles à base religieuse?

N'oublions pas les déclarations les plus solennelles et essentielles de Baden Powell:

"Le scout est avant tout un croyant."

"Ce qui est essentiel au scout, c'est d'être croyant et religieux."

Une association comme la nôtre manquerait son but si elle n'apprenait pas aux enfants la religion."

"Si tu veux réellement atteindre le succès, c'est-à-dire le bonheur, tu ne dois pas seulement éviter d'être dupé par les hâbleurs athées, mais tu dois donner à ta vie une base religieuse."

"Nos meilleurs scouts sont des scouts catholiques.

Je voudrais que tous nos scouts leur ressemblent."

Et enfin, à propos des associations communistes:

"Les lois et règlements du scoutisme international nous interdisent toute approbation à ce genre d'organisation athées."

Nous sommes ici à l'antipose de scoutisme nouvelle-vague, politisée et marxisante.

En 1973, se réunissaient en France des milliers "d'animateurs" de ce scoutisme avant-gardiste. Le compte-rendu de cette réunion fait état de déclarations qui ne laissent aucun doute sur leurs intentions.

Nous y lisons, par exemple: "Pour créer le monde de demain, le scoutisme doit s'engager dans l'action révolutionnaire, une révolution permanente." Et plus loin: "L'ouverture du scoutisme ne doit pas être freinée par des considérations religieuses ou morales."

Si nous posons ces questions à monsieur Proulx et lui demandons des précisions, ce n'est pas par plaisir, ni, encore moins, par désir de susciter une polémique.

Notre intention est uniquement de chercher la lumière et de la faire dans toute la mesure de nos faibles moyens. Car les scouts, leurs parents, leurs aumôniers qui oeuvrent de bonne foi et souvent avec un courage admirable, et tous les éducateurs ont droit à toute la vérité sur cette grave question. Aussi, pour de plus amples renseignements, pourront-ils s'adresser à: Fédération des Scouts et Guides Bayard, Case Postale 265, Station "C", Montréal, H2L 4K1.

Pacifique,
Emond, o.f.m.,
5750, boul.
Rosemont,
Montréal.

Le 9 août 1977.



"Canada au travail" aide les chômeurs

M. Gabriel Fortin,
Maire d'Alma.

M. le maire,

Votre dernière déclaration condamnant tous les projets de "Canada au travail" m'a déplu, stupéfait et surtout consterné venant d'un homme tel que vous. Vous n'êtes pas sans savoir... j'espère, que le test premier de ces initiatives est avant tout d'essayer de remettre sur le marché du travail une main-d'oeuvre qui dans le passé a déjà été productive.

Dans le temps où, tout comme vous, je jouissais d'une sécurité matérielle assez confortable, je dédaignais, moi aussi, de tels projets PIL. Ma situation financière ayant changé et par le fait même ma motivation. Je pense différemment aujourd'hui et avec raison. J'ai été, je crois, un privilégié, l'hiver dernier, de travailler 4 mois sur un projet de la cité d'Alma et ça, grâce à votre généreux concours. Je profite de l'occasion pour vous en remercier très sincèrement. Durant ce court laps de temps, j'ai pu reprendre goût à la vie ainsi qu'aux idées positives.

Je ne suis pas le seul. Sur les 8 personnes qui étaient du projet, 6 actuellement ont réintégré le marché du travail. C'est pas beau ça? Moi, je trouve cela heureux pour ne pas dire merveilleux que le fédéral, depuis quelques années, investisse autant d'argent afin de combattre le fameux et surtout scandaleux "Bien-être social" qui est en train de débâtir la race canadienne française en faisant des 550,000 assistés sociaux de la province des êtres mal vêtus, sans idéal et surtout, et c'est important de le dire, qui souffrent en maudit.

On fait tout pour renseigner les gens afin de les aider à se mettre sur le bien-être, mais par contre on ne fait rien absolument rien, pour les aider à s'en sortir. Moi, personnellement, je trouve ça criminel, révoltant et surtout impardonnable.

Je travaille actuellement sur un projet que la ville a octroyé que l'on appelle le recensement démographique. Ce projet, la ville l'aurait assumé elle-même il y a quelques années et elle en aurait tiré d'immenses avantages. Les gens du temps n'avaient pas d'envergure, oublions cela, actuellement le fédéral le paie presque en totalité (94%). Réjouissons-nous et arrêtons de brailler.

Avec cette étude, vous connaitrez les besoins urgents des gens ainsi que l'âge des travailleurs et leur métier.

En connaissant leurs enfants, vous pourrez en évaluer la relève et sur ce dernier point, vous pourrez avec toutes les forces vives de la cité penser et surtout édifier des commerces et industries afin de les recevoir après leurs études au lieu de les exiler comme on le fait aujourd'hui.

Si je ne m'arrêtais pas je pourrais vous en énumérer encore beaucoup, mais il y a un point qui me tient à coeur et que je ne voudrais pas passer sous silence: c'est celui du nombre des sans-emploi que nous recensons. Vous pourrez, M. le maire, à la fin du projet et peut-être même avant, avec chiffres en main, vous tourner vers "Stratégie d'emplois communautaires" et aller chercher des millions afin de faire travailler ces gens.

En 1974, le fédéral a voté $50 millions pour trois ans. C'est renouvelable cette année. Vous pouvez avec l'aide fédérale entreprendre de nombreux projets pour le bien-être de tous les citoyens de la belle cité d'Alma, et tout ça, sans augmentation de taxes. Ailleurs, ils le font; on n'est pas plus bêtes qu'eux.

Espérant M. le maire que tout ceci vous incitera, vous et vos collègues du conseil, à jeter un oeil plus attentif sur un projet qui nous tient tous à coeur (nous sommes 15) et qu'avec toutes les données que vous aurez alors en main, vous en soyez fier et satisfait et surtout convaincu afin d'en convaincre les futurs investisseurs.

Claude Gagnon,
ex-assisté social,
Alma.

Le 9 août 1977.

AU FIL DE LA PENSÉE

A quoi jouent les leaders syndicaux?

Le gouvernement fédéral a eu, depuis trois ans, plusieurs rencontres avec les dirigeants des grandes centrales syndicales, dans le but d'obtenir leur collaboration dans la lutte à l'inflation. Ce fut, pour toutes fins utiles, des dialogues de sourds. A l'issue d'une telle rencontre, mercredi, la Confédération des Syndicats nationaux (CSN) par la voix de son vice-président, M. André L'Heureux, a fait savoir qu'elle refusait tout "contrôle volontaire" des salaires. Bien sûr, la formule de "contrôle volontaire" que suggère le fédéral est une contradiction dans les termes, si on la prend au pied de la lettre. L'autodiscipline collective est, en effet, une vision de philosophe. Mais si on a un minimum de bonne foi, il est facile de comprendre qu'il s'agit simplement de "retenue" dans les demandes de hausses salariales après la levée des contrôles actuels sur les prix et les salaires.

En régime démocratique, tout ce qu'un gouvernement peut faire pour maintenir une certaine stabilité dans l'économie est d'obtenir la collaboration des deux autres grands agents économiques, le patronat et les syndicats. Le contrôle des prix et des salaires n'est qu'une mesure provisoire à laquelle les gouvernements ont recours quand l'inflation devient incontrôlable par d'autres moyens. D'ailleurs, les contrôles de prix et salaires sont, en général, inefficaces, précisément parce qu'ils sont instaurés contre la volonté de ces deux grands agents économiques.

Quand le mouvement syndical était faible, comme au siècle dernier, son influence était négligeable. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Toutes les grandes entreprises et les principaux secteurs économiques sont maintenant syndiqués. Si, quantitativement, il n'y a que 40 pour cent des travailleurs syndiqués, les secteurs qu'ils contrôlent leur confèrent un rôle déterminant dans l'économie. Les syndicalistes ne peuvent donc plus agir comme simples revendicateurs isolés. Ce sont les intérêts de l'ensemble des travailleurs qui souffrent des actes irresponsables des leaders syndicaux.

Quand les dirigeants de la CSN déclarent, par exemple, que le gouvernement doit lever immédiatement les contrôles sur les salaires mais exercer un contrôle rigide sur les prix, ils parlent en agitateurs. Car dans le contexte actuel d'ignorance crasse des réalités économiques, ils incitent leurs membres à formuler des demandes irréalistes et à éterniser des grèves stupides dont ces travailleurs ne peuvent jamais se relever, du moins financièrement.

Les gauchistes de salon de la CSN ignorent que le plus grand de tous les vrais gauchistes, Karl Marx, a démontré dans son ouvrage magistral, "Das Kapital", que le prix de toute marchandise est la moyenne d'un travail social. Comme le salaire est le prix de la force de travail, il est partie intégrante du prix de la marchandise, quelle que soit la marge de profit. On ne peut donc hausser les salaires sans finalement faire hausser le prix de toutes les marchandises. Seuls des ignorants prétentieux peuvent soutenir que la hausse des salaires n'est pas un facteur d'inflation.

Il n'en reste pas moins qu'un grand nombre de travailleurs sont sous-rémunérés. C'est donc la marge de profit de l'entreprise qu'il faut répartir plus équitablement entre les patrons et les employés. C'est pourquoi il serait plus civilisé de négocier un contrat de travail d'après un bilan que d'après des slogans démagogiques. Il y aura toujours des employeurs fripouilles et des employés andouilles. Mais il est stupide de perpétuer cette polarisation puérile. C'est pourquoi les gueulards syndicaux sont de plus en plus démodés. Les jusqu'au-boutistes de l'anarcho-syndicalisme, les champions de la vociférération, de l'argument viscéral et de la politique du pire font partie du musée des luttes syndicales. Mais il semble que la CSN en héberge encore un certain nombre. C'est sans doute ce qui explique dans une certaine mesure son schisme de 1974 (CSD) et ses difficultés de croissance.

De toute façon, l'inflation est un problème trop grave pour être écarté du revers de la main, ou plus précisément de la langue, par des démagogues syndicaux. Si les leaders syndicalistes des meuneries, par exemple, avaient été plus avisés, c'est-à-dire moins agitateurs, ils ne seraient pas tombés dans le piège simpliste de ces entreprises. Celles-ci, de toute évidence, ont accordé des hausses de salaires qu'elles savaient plus élevées que les normes permises par la Commission de lutte à l'inflation. Elles n'ont pas eu le courage de résister aux syndiqués et ont fait porter tout l'odieux au gouvernement dans l'espoir que les syndicats mènent à leur place la lutte pour la levée des contrôles sur les prix et les salaires. Bref, les leaders syndicaux, dans l'ensemble du pays, jouent actuellement le jeu, dangereux pour la stabilité économique et sociale, d'apprentis-sorciers.

Ivan GUAY,
"La Presse".

Défrichage au site de l'aluminerie

par Guy Bergeron

VILLE DE LA BAIE -- L'Alcan commencera d'ici une quinzaine de jours le défrichage du site de sa future aluminerie.

Toutefois, il n'est pas question de commencer cet automne l'excavation de la future usine, selon les ingénieurs de la maison Lavelin, de Montréal. Cette nouvelle a été annoncée par suite d'une rencontre qui a eu lieu la semaine dernière avec le maire de Ville de La Baie, M. Laurier Simard.

Visite à Québec

Enfin, il est fortement question que le maire Simard se rende à Québec pour tenter de ratifier l'entente avec le ministère des Transports pour la construction d'une voie d'accès au coût de plus de $1 million pour relier la nouvelle aluminerie qui exigera un investissement de plus de $300 millions.

Télésag à Bagotville

CHICOUTIMI -- La Régie des services publics du Québec vient d'autoriser la compagnie de câble Télésag à desservir la base militaire de Bagotville et les résidences qui y sont rattachées.

L'organisme gouvernemental ordonne cependant à la compagnie de débuter les travaux de prolongement de son réseau pendant le mois d'août.

Dans le communiqué de presse annonçant la nouvelle, la Régie indique que son ordonnance "se rallie à l'opinion de toutes les parties concernées, soit la compagnie Télésag elle-même, les éventuels abonnés, l'entreprise voisine Vidéo Déry Ltée, et la corporation municipale de La Baie".

Toutefois, la Régie n'accorde pas à Télésag l'autorisation d'implanter son réseau sur le tracé du rang Saint-Louis et d'y raccorder les foyers disséminés le long de ce tracé. Cet itinéraire, en effet, passe sur une longueur d'environ trois milles dans le territoire attribué à Vidéo Déry.

Compte tenu du fait que cette partie du tracé retenu par Télésag met en cause une quarantaine d'abonnés éventuels de Vidéo Déry, la Régie incite les deux entreprises "à négocier un accord qui respecte les droits de la population et invite celle-ci à se faire entendre d'ici à ce qu'une décision finale soit prise".

Baisse de la construction

JONQUIERE -- La construction a connu une diminution sensible en juillet de cette année, par rapport à l'an dernier, à Jonquière.

En effet, l'administration municipale a enregistré au cours de ce mois des mises en chantier pour une valeur de $1,231,648, alors qu'en juillet 1976, on en enregistrait pour une somme de $1,806,049.

On attribue l'écart principalement à la baisse des modifications commerciales. On estime en effet que l'an dernier, les travaux de cet ordre avaient représenté un montant de $600,000 supérieur à cette année.

Par ailleurs, on rapporte 15 nouveaux logements, comparativement à une vingtaine en juillet 1976.

Pro-refoulement

Lundi, lors de l'assemblée régulière du conseil de Jonquière, quelques contribuables se sont plaints une fois de plus des problèmes que leur occasionnent les nombreux refoulements d'égouts.

Saisi de ce problème depuis passablement de temps, l'administration municipale jonquiéroise a entrepris auprès des autorités gouvernementales des démarches pour éventuellement obtenir des subventions pour la réfection des parties les plus anciennes du système d'égouts municipal.

VENTE 1/2 PRIX

Hommes

Lot de complets légers
Fabriqués de tissus, 55% polyester et 45% de laine, modèle à 2 boutons, ouverture au centre en arrière, pantalons larges.
Prix suggéré: $165.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $82.50

Lot de chemisiers
En véritable cuir, modèle avec bouton pressoir en avant et ajustables à la taille et 2 poches à l'avant.
Prix suggéré: $110.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $55

Chemises sport
A manches courtes, 100% polyester, avec motifs ou unies, très ajustées, sans repassage.
Prix suggérés: $14.00 à $18.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $7 à $9

Gilets à manches courtes
Avec motifs ou unis, 100% polyester ou 50% polyester et 50% coton.
Prix suggérés: $12.00 à $32.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $6 à $16

Ensembles safaris
Chemises et pantalons, à manches courtes, fabriqués de tissus polyester et coton.
Prix suggérés: $65.00 à $115.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $32.50 à $57.50

Ensembles de plage
100% nylon, avec motifs, comprenant: chemises et shorts, costumes de bain.
Prix suggéré: $35.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $17.50

Habits d'été
Hommes, tissus polyester et laine, léger modèle à 2 boutons, ouverture au centre et en arrière ou sans veste.
Prix suggérés: $190.00 à $250.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $85 à $140

5 ensembles sport
Comprenant: vestons, pantalons et vestes, modèle à 2 boutons, fabriqués de tissus 55% polyester et 45% laine.
Prix suggéré: $215.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $107.50

Lot de vestons sport
D'été, modèle à 2 boutons, fabriqués de tissus viscose et laine ou en ultra suède, 100% nylon.
Prix suggérés: $110.00 à $125.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $55 à $62.50

Tous nos coupe-vent d'été
100% nylon ou 65% polyester et 35% de coton, avec fermeture éclair ou avec boutons.
Prix suggérés: $14.00 à $50.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $7 à $25

Un beau lot de pantalons
Sport, d'été, 100% coton ou polyester et viscose.
Prix suggérés: $18.00 à $38.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $9 à $19

Maison

Lot de franges
Avec différents cotons, couleurs assorties.
Prix suggérés: $0.50 à $3.00 la verge
SPECIAL: ½ PRIX: LA VERGE .25 à $1.50 la verge

Lot de papier collant
"MacTac", couleurs et motifs variés, largeur: 18".
Prix suggérés: $0.98 à $1.98 la verge —
SPECIAL: ½ PRIX LA VERGE

Sports

50% REDUCTION
Sur tous nos jouets d'été pour enfants, comprenant: jeux de croquet, chaudières, pelles à sable, bâtons et bate jumbo.

33⅓% DE REDUCTION
Sur tous nos articles de pêche, comprenant: moulinets, mouches, trolles, perches, lignes.

50% REDUCTION
Poêles B.B.Q.
Prix suggéré: $18.95 —
SPECIAL: $9.48

Ensembles pour le camping
28 pièces, comprenant: 6 assiettes, 8" diamètre. 6 assiettes, 6" diamètre, 6 bols à soupe, 6 tasses, fabriqués en polypropylène.
Prix suggéré: $15.95 —
SPECIAL: ½ PRIX: $7.98 l'ensemble

Sets de vaisselle
Ensembles de 13 pièces, comprenant: 4 tasses, 4 bols, 4 grandes assiettes, plat à vaisselle.
Prix suggéré: $8.50 —
SPECIAL: ½ PRIX: $4.25 l'ensemble

Sacs pour bicycles.
Prix suggéré: $9.50 —
SPECIAL: ½ PRIX: $4.75

Casquettes pour la pêche
Pour hommes.
Prix suggéré: $2.75 — SPECIAL: ½ PRIX: $1.38

Tissus à la verge

Tricot polyester
Genre tweed en tons pastels, largeur: 60".
Prix régulier: $5.95 —
NOTRE PRIX: $2.98

Tricots à rayures
De fantaisie, en polyester blanc, coquille d'oeuf, capin, orange, vert, irlandais, beige, rouge, vert pâle, rouille et manne, largeur: 60".
Prix régulier: $5.95 —
NOTRE PRIX: $2.98

Toile à robe
En coton et polyester, de couleurs pastels, largeur: 45".
Prix réguliers: $4.95 et $5.95 —
NOTRE PRIX: $2.48 à $2.98

Tricot de coton et polyester
Imprimé, dessins gais, largeur: 60".
Prix régulier: $4.95 —
NOTRE PRIX: $2.98

Tous nos imprimés
De coton et polyester, réduits à moitié, il y a encore un beau choix de dessins et couleurs, largeur: 45".
Prix régulier: $3.95 —
MOITIE PRIX: $1.98

Imprimés de tricot
Polyester, couleurs gaies, largeur: 60".
Prix réguliers: $5.95 et $7.95 —
MOITIE PRIX: $2.98 à $3.98

Gabardine
De coton et polyester, gris perle, orange, rose foncé, rouille, jaune pâle et marine, largeur: 60".
Prix régulier: $5.95 —
MOITIE PRIX: $2.98

Coton indien
Pour costumes, tout coton, imprimés, largeur: 40".
Prix régulier: $3.95 —
MOITIE PRIX: $1.98

Dames

Sacs à main
En toile, en jute, en paille et aussi en cuir.
Prix réguliers: $10.00 à $40.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $5 à $20

Foulards en coton
Prix réguliers: $3.00 à $10.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $1.50 à $5

Foulards
En polyester et en soie.
Prix réguliers: $5.00 à $20.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $2.50 à $10

Ceintures
En élastique, en cuir ou en macramé.
Prix réguliers: $5.00 à $12.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $2.50 à $6

Ensembles de nuit
Grandeurs et couleurs assorties.
Prix réguliers: $20.00 à $60.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $10 à $30

Robes de nuit
Choix de modèles et de couleurs.
Prix réguliers: $12.00 à $20.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $6 à $10

Baby-dolls
Couleurs et grandeurs assorties.
Prix réguliers: $10.00 à $20.00 —
SPECIAL: ½ PRIX: $5 à $10

Un beau lot de manteaux
De cuir, longs et courts, pour dames, grandeurs: 5 à 15 ans.
½ PRIX

Robes, tricot "Partout"
Pour dames, grandeurs: 7 à 15 ans.
½ PRIX VENTE FINALE

Garçons et filles

Ens. pantalons, jupes
Pour fillettes, grandeurs: 2 à 14 ans.
Prix suggérés: $14.00 à $25.00 —
SPECIAL ½ PRIX: $7 à $10 L'ENSEMBLE

Balance de manteaux
Pour garçons, similicuir, de $30.00 à $35.00
SPECIAL: $15

Lot de marchandises
Blouses, gilets, pantalons, robes de nuit.
Prix réguliers: $2.00 à $12.00
SPECIAL: $1 à $6

Balance de jeans Lee
Pour garçons, filles, grandeurs assorties.
Prix suggéré: $17.00 —
SPECIAL: $8

Shorts
Ratine, polyester, coton, pour filles, garçons.
Prix réguliers: $2.00 à $6.00 —
SPECIAL: $1 à $3

3 JOURS SEULEMENT
Jeudi - vendredi - samedi les 11-12-13 août

En participant au concours de la Valise Rouge, c'est sûr... que vous pouvez gagner $15,000.00 en argent.

gf gagnon FRERES
406, RACINE EST CHICOUTIMI TEL. 543-1501

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



SUCCES DES AMBASSADEURS

Dans le cadre de ses apparitions sur le circuit américain, le corps de tambours et clairons "Les Ambassadeurs" de Jonquière (quartier d'Arvida) s'est classé en cinquième place à Boston, en fin de semaine dernière. Et, au niveau de la percussion, les Ambassadeurs ont eu le dessus sur le troisième meilleur corps au monde, les Skyliners de New York. Ce succès est d'autant plus retentissant que les Ambassadeurs sont non seulement le seul corps senior de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais également de tout le Québec. D'autre part, demain soir, l'honneur retentira à nouveau sur la région puisque les Ambassadeurs seront au stade olympique de Montréal comme corps musical invité à présenter un spectacle à la mi-temps de la joute des Expos. Enfin, samedi et dimanche, les Ambassadeurs ont été invités à présenter des spectacles à l'Aérodrome de Saint-Félicien, dans le cadre du Challenge Labatt.

UN ATOME A CHACUN

Selon la revue japonaise Goro, n'importe qui possédant des connaissances technologiques universitaires est en mesure de fabriquer une bombe atomique. Et, pour le prouver, le personnel de la publication a fabriqué "une bombe nucléaire factice", dont la puissance était la moitié de celle qui détruisit Hiroshima, il y a 32 ans. Goro, une revue qui s'adresse surtout à un public jeune, rapporte que son personnel a détruit les plans et la bombe factice immédiatement après qu'elle eut été terminée, en raison de "terrorisme possible". Elle refuse de dire aussi combien a coûté l'expérience. "Mais nous pouvons dire ceci. La plus grande partie des plans a été dressée par notre rédaction, sans qu'aucun spécialiste nucléaire extérieur ne nous donne le moindre conseil", a déclaré M. Koichiro Hatakeyama, rédacteur en chef, au cours d'une interview téléphonique.



SOUVENIRS DU BLEUET

Le visiteur qui se rend au Festival du bleuet de Mistassini ne quitte la place des festivités sans s'être procuré un souvenir typique à cet événement annuel. Depuis l'ouverture du festival, le kiosque est effectivement tres fréquenté et ce n'est que tard en soirée qu'on peut y fermer les portes.

VACCIN ANTI-GROSSESSE

Un nouveau vaccin anti-grossesse, mis au point par une équipe médicale australienne, a été expérimenté avec succès aux Etats-Unis sur une centaine de babouins. D'autres essais sont en cours sur des chimpanzés avant les expérimentations sur des femmes volontaires. Fruit des recherches des docteurs Hugh Nial et Geoffrey Tregear, de l'Institut de recherche médicale Howard Florey de Melbourne, le vaccin ne sera sans doute pas mis en vente libre avant cinq ans. Il est destiné aux femmes qui désire ne pas avoir d'enfants pendant une longue période et refusent de subir une stérilisation. Des médecins indiens ont d'ores et déjà fait des recherches sur ce type de vaccin avec des expérimentations sur des femmes. Mais, ce vaccin indien n'est pas sûr. Il provoquerait la formation d'anti-corps contre l'hormone gonadotrophine qui est nécessaire à la poursuite de la grossesse.

DEMONSTRATION AGRICOLE

Les agriculteurs intéressés aux démonstrations de parcelles de culture sont invités à participer aux journées spéciales organisées comme suit: le 10 août, aujourd'hui, chez M. Ghislain Bouchard, route Saint-Alphonse à Saint-Bruno. Le 11 août, à Saint-Méthode, chez M. Albert Bouchard du rang 4 et Jean Lavertu du rang 2, successivement. Le 12 août, chez Lepage et Frères de La Doré. Le 16 août, chez M. Pierre-Paul Gravel et M. Alexis Bouchard de Sacré-Coeur. Et le 17 août, chez M. Rosaire Néron de Saint-Charles-Borromée, et M. Raymond Maltais du rang Saint-Dominique à Jonquière. Ces journées débutent à 13h30 chez le premier agriculteur quand il y en a deux. Des spécialistes sont sur place pour répondre aux questions.



UN WESTERN INTERPLANETAIRE

Imaginez que la projection d'un film mettant des robots en vedettes a rapporté, en moins d'un mois de tournage, aux Etats-Unis, plus de 60 millions de dollars. Il s'agit de "La guerre des étoiles", qui devrait battre tous les records de recettes, même celles de "Jaws" ("Les dents de la mer"). La réussite du film vient de ses gadgets: un bolide de course sans roues, un duel aux rayons laser et 363 effets spéciaux ("2001, l'Odyssée de l'espace" n'en comptait que 35). Une armée de 900 personnes mit quatre ans à réaliser ce film. Quand le verrons-nous au Saguenay-Lac-Saint-Jean?



UN FESSE-TIVAL ET UN AUTRE

Voulant profiter au maximum d'une certaine affluence occasionnée par le Festival aéronautique, les hôteliers du secteur auraient bien collaboré à une campagne de souscription. Certains d'entre eux, doués d'une imagination fertile, n'ont pas craint de préparer leur propre festival, comme en fait foi notre vignette. Un hôtelier a en effet décidé d'organiser un Festival du sexe, et l'une des vedettes du spectacle vole depuis de nombreuses années dans les cabarets de la province, puisqu'il s'agit de Bébé Papillon. Une manière comme une autre de présenter un fesse-tival.

LE ROLE DE ROBERVAL

Les dirigeants municipaux de Roberval ont retenu les services de la firme d'évaluateurs-conseils Dallaire et Laforte pour la mise à jour annuelle du rôle d'évaluation, des valeurs locatives des locataires et de la taxe d'affaires basée sur la valeur locative. L'impression se fera par informatique.

AIDE DU MEER

Deux entreprises de la région, la Cie de Fenêtres du Saguenay, de Chicoutimi ($11,000) et Edmond Gauthier, de Sainte-Rose-du-Nord ($6,200), figurent parmi les dirigeants des neufs entreprises du Québec qui viennent d'accepter des subventions totalisant $368,800 pour la réalisation de projets. La Cie de Fenêtres du Saguenay a sollicité une aide pour agrandir sa manufacture. L'investissement prévu est de $55,000 et il devrait procurer six emplois. Quant à Edmond Gauthier, il veut instituer une compagnie et investir plus de $31,000 pour 13 emplois.

OVNI ELIMINE

Un OVNI (objet volant non identifié) a explosé dans le ciel de Mexico après avoir été poursuivi par deux autres appareils non identifiés. L'explosion s'est produite en présence de plusieurs dizaines de témoins à Zihuatanejo, près de la célèbre station balnéaire d'Acapulco. Selon les témoins, l'objet volant se déplaçait en ligne droite, flanqué de deux autres objets de plus petite taille qui tentaient de l'intercepter. Au bout d'un laps de temps très court, l'OVNI a éclaté "comme une grande masse brillante et arrondie qui s'est transformée en quatre objets plus petits, qui se sont perdus dans l'espace", toujours selon les témoins.

PROBLEME D'EAU A SAINT-BRUNO

Les résidents de Saint-Bruno, au Lac-St-Jean, doivent faire bouillir leur eau au moins 20 minutes avant de la consommer, et ce, jusqu'à nouvel ordre. L'analyse effectuée par les Services de protection de l'environnement du Québec, ont en effet démontré que l'eau est contaminée. La municipalité de Saint-Bruno devra de plus procéder à la désinfectation et au drainage complets du réseau d'aqueduc.



DYNAMISME DANS LES AFFAIRES

Le Cercle des affaires d'Alma présentait récemment le trophée pour "le dynamisme dans les affaires", et ce sont deux jeunes hommes d'affaires, industriels et commerçants, qui ont obtenu le trophée. On voit ici MM. Jean-Charles Tull et Robert Boyd recevoir leur trophée des mains du président fondateur du CAA, M. Vincent Fleury, accompagné du président actuel, M. Antonio Garbugli. La cérémonie avait lieu lors du déjeuner mensuel de l'organisme.

LA THERAPEUTIQUE EN CHINE

De nombreuses cliniques chinoises utilisent une combinaison des thérapeutiques traditionnelles de la Chine et de la médecine occidentale pour soigner les douleurs dans le dos et les membres, grâce aux recherches d'un médecin militaire, le Dr Feng Tien-you. Ce dernier a étudié les ouvrages de la médecine traditionnelle chinoise à la lumière des connaissances modernes de la médecine occidentale.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Hôpital de Chicoutimi -- Département de santé communautaire. Clinique de vaccination des nourrissons et des préscolaires. Cédule pour les mois de juillet et août 1977.

Chicoutimi: Tous les mardis, sur rendez-vous, de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30.

Jonquière-Arvida: Tous les jeudis, sur rendez-vous.

Ville de La Baie: Tous les vendredis, sur rendez-vous, de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30.

Anse-St-Jean: 2e lundi du mois, 13h00 à 14h45.

Petit-Saguenay: 4e lundi du mois, 13h00 à 15h00.

Laterrière: 1er mercredi du mois, 13h00 à 15h00.

St-Félix: 2e mercredi du mois, 13h00 à 15h00.

St-Félix: 2e mercredi du mois, 13h00 à14h45.

St-Fulgence: 2e mercredi du mois, 13h00 à 15h30.

Ferland: 3e mercredi du mois, 13h00 à 14h45.

Rivière-Eternité: dernier mercredi du mois, 13h00 à 14h45.

Falardeau: 1er jeudi du mois, 9h00 à 11h30.

St-Honoré: 1er jeudi du mois, 13h00 à 15h00.

Paroisse St-Luc: Chicoutimi-Nord: 2e et 4e jeudis du mois, 13h00 à 15h30.

Ste-Rose-du-Nord: 3e vendredi, 13h00 à 15h30.

St-Ambroise: le mercredi, 31 août.

Bégin: le mardi, 23 août, p.m.

Clinique de vaccination des voyageurs sur rendez-vous. Le lundi et le mercredi, de 9h30 à 11h30.

Vaccination des enfants entrant à la maternelle. Le risque de contracter une maladie contagieuse étant plus grand en milieu scolaire, nous vous recommandons fortement d'augmenter la protection de votre enfant par des injections de rappel contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite.

Les cliniques ont lieu aux endroits habituels. Lors de votre visite, n'oubliez pas d'apporter le carnet de santé de votre enfant.

Les cliniques qui fonctionnent sur rendez-vous sont les suivantes: Chicoutimi: bureau: tél.: 543-0761; Ville de La Baie: bureau: tél.: 544-6829; Arvida: bureau: tél.: 548-4671; Jonquière: bureau: tél.: 547-9395.

En communiquant avec l'un ou l'autre des bureaux du DSC, vous obtiendrez toutes les informations concernant la vaccination, l'alimentation du nouveau-né et du nourrisson ainsi que les cours prénatals.

AUJOURD'HUI

L'Observatoire de Greenwich était fondé il y a 302 ans aujourd'hui, le 10 août 1675. Cet observatoire de la banlieue londonienne a été choisi en 1911 pour définir la longitude de zero, le méridien d'origine à partir duquel sont définies les longitudes. On y trouve également trois horloges de haute précision dont la moyenne des indications constitue l'heure universelle GMT (Greenwich Mean Time).

1975 -- Mort du compositeur soviétique Dmitri Chostakovitch.

1967 -- Par référendum, la population de Gibraltar décide de conserver les liens avec la Grande-Bretagne plutôt que le rattachement à l'Espagne.

1964 -- Le pape Paul VI publie la lettre encyclique Ecclesiam Suam.

1961 -- La Grande-Bretagne fait acte de candidature à la Communauté économique européenne.

1945 -- Le Japon offre sa reddition à condition que l'empereur puisse demeurer sur le trône. Les Soviétiques envahissent la Corée.

1914 -- La France déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.

1913 -- Signature à Bucarest du traité de paix qui met fin à la guerre des Balkans.

1866 -- La Bolivie et le Chili signent un traité par lequel le territoire situé entre les Andes et le Pacifique est cédé au Chili.

1845 -- Fondation de l'Académie navale des Etats-Unis à Annapolis (Maryland).

1792 -- La population parisienne attaque le Palais royal; la monarchie est renversée.

1627 -- Les troupes commandées par le cardinal de Richelieu commencent le siège de La Rochelle contre les protestants.

Ils sont nés un 10 juillet: Camillo Cavour, homme d'Etat italien (1810-1861); Alexandre Glazounov, compositeur russe (1865-1936); Herbert Hoover, 31ème président des Etats-Unis (1874-1964); Laurent Lavigne, député provincial de Beauharnois (1935); Alain Marcoux, député provincial de Rimouski (1945).



CHARMES D'UNE NATURE INDOMPTEE

Les rapides de la rivière Mistassini, à la hauteur du motel Chutes-des-Pères de Mistassini, offrent un charme incontestable et hautement apprécié des visiteurs. Ils apportent évidemment un décor majestueux pour les nombreux campeurs installés au camping municipal de Mistassini.

VOS DROITS

recel

Saviez-vous que c'est un acte criminel que **d'acheter de la marchandise volée** si vous connaissez la provenance illégale de ces biens ou encore si vous avez des doutes quant à cette provenance?

Celui qui achète de la marchandise volée peut être accusé de recel et peut être condamné à la prison et contraint de payer l'amende. De plus, le fait d'être déclaré coupable de recel crée un casier judiciaire. Méfiez-vous des aubaines alléchantes d'un inconnu.

Souvenez-vous que celui qui achète ou qui a en sa possession des marchandises volées est coupable d'un **acte criminel.**

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de « LA MINUTE JURIDIQUE » en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des Services Juridiques,
2 Complexe Desjardins,
Tour de l'Est #1404, C.P. 123
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

$14 millions en travaux de voirie dans la région

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Quelque $14 millions en travaux de voirie pleuvent sur toute la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette année, soit environ le même montant que l'an dernier.

C'est ce qu'a révélé hier un porte-parole du ministère des Transports à Jonquière, soutenant que d'ici quelques jours, des travaux de l'ordre de plus de $2 millions seront donnés pour la réfection du boulevard Talbot, entre le Rond-Point et la voie ferrée.

Actuellement, la construction des ponts demande des crédits importants au gouvernement du Québec, plus précisément au ministère provincial des Transports.

C'est ainsi que le nouveau pont sur le boulevard de l'Université, pour le raccordement des routes 372 et 175 exigera des crédits de plus de $2,400,000.

Par ailleurs, la construction du pont à Val-Jalbert demande des crédits de l'ordre de $1,500,000.

Enfin, le troisième pont sera construit sur la rue Price au coût de près de $400,000.

Aux routes, le ministère des Transports consacre encore cette année $2.5 millions sur la route 172 pour le contournement du village de Saint-Fulgence, soit une distance de 3.2 milles.

Dans le canton Tremblay, plus de $1 million se dépense également sur la route 172 dont $650,000 pour le terrassement et le gravelage sur une distance de un mille. Ces travaux comprennent la construction d'un ponceau en arcade, sur la Rivière-aux-Vases, de même que le terrassement sur une distance de deux milles, toujours dans le canton Tremblay, pour un montant de $400,000.

En outre, dans le secteur du Lac-Saint-Jean, on dépense plus de $500,000 pour le terrassement et le gravelage de la route entre Saint-Eugène et Notre-Dame-de-Lorette, et plus de $400,000 pour la réparation du pont au-dessus de la Rivière de la Grande-Décharge, à Alma.

Une somme de $241,000 est dépensée pour le terrassement et le gravelage du chemin Saint-André, dans la paroisse de Jonquière.

Enfin, on refait le rang Saint-Martin, sur une distance de 2.1 milles au coût de $518,424.

Eclairage

Egalement, on est en train de refaire l'éclairage au complet de l'intersection dans le Parc des Laurentides, de l'entrée et de la sortie d'Hébertville, de façon à éviter les nombreux accidents à cet endroit.

Enfin, de l'asphaltage sera fait pour plus de $3 millions et on peut dire que l'asphalte coule à flot sur les routes de la région.

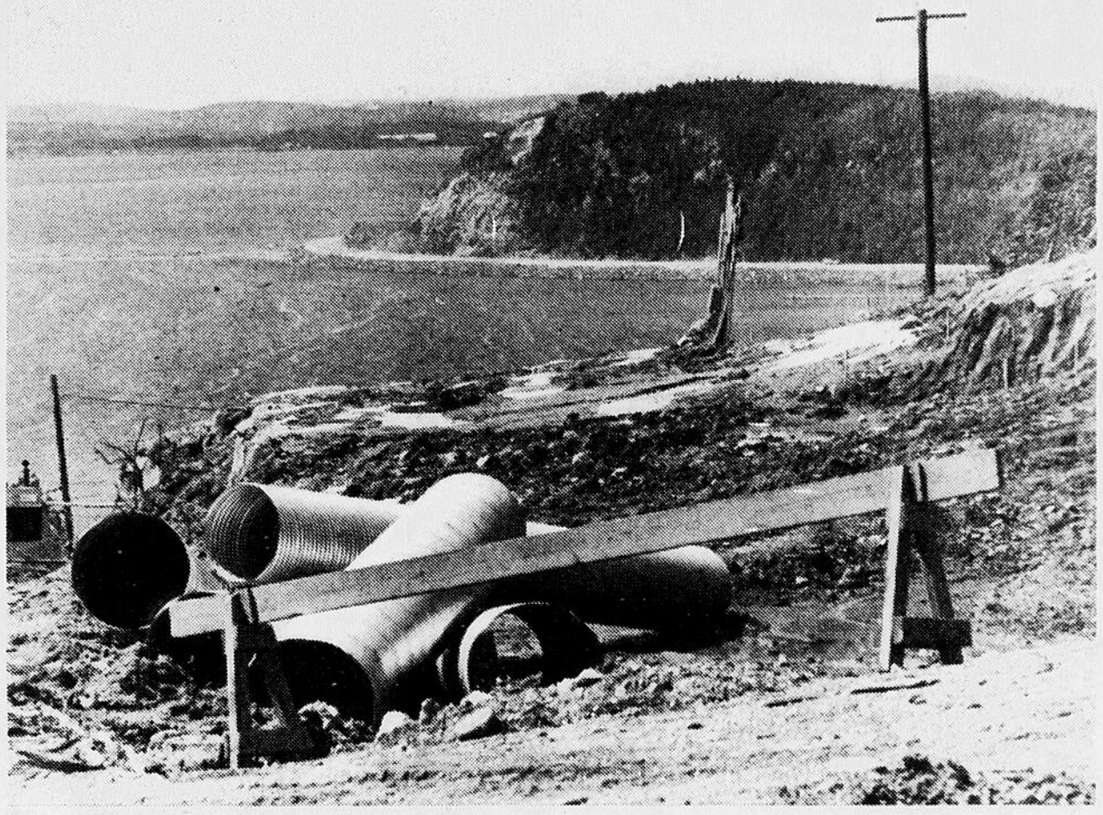
En somme, la voirie provinciale se porte bien au Saguenay-Lac-Saint-Jean et on ne pourrait plus raconter l'anecdote à feu Maurice Duplessis qui se promenant un jour en hélicoptère avait aperçu des taches noires dans un champ. Ayant demandé au pilote de quoi il s'agissait, le pilote lui répondit: "Ce sont des vaches. M. le premier ministre." M. Duplessis de rétorquer: "Non, vous vous trompez, ça ne bouge pas, ce sont plutôt des gens de la voirie".



LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITE — D'ici quelques semaines, le boulevard de l'Université, réalisé au coût de plus de $3 millions, reliera Ville de La Baie. On y a construit un pont le long de la rivière Langevin. (Photo Gratien Tremblay)



NOUVEAU PONT PRICE — Le nouveau pont Price sera érigé au coût de $400,000 et les travaux sont lancés. (Photo Gratien Tremblay)





ROUTE A QUATRE VOIES — D'ici quelques semaines, le ministère des Transports commencera la construction du boulevard Talbot à quatre voies entre la voie ferrée et le rond-point. Les travaux sont de l'ordre de quelques millions de dollars. (Photo Gratien Tremblay)





NOUVEAU PONT — Un des nombreux ponts que le ministère des Transports fait construire dans la région.



LA ROUTE DE SAINT-FULGENCE EN CONSTRUCTION — Le contrat a été accordé à Laprise Construction, au coût de $2.5 millions. (Photo Gratien Tremblay)



Biscuits "Christie" CHOCOLATS CHIPS-16 ONCES	1.09	**Sardines à Huile** BRUNSWICK-BOITE 3 ONCES	.27	**Pâtes Alimentaires** CATELLI-ASST.-5 LIVRES	1.64	**Eau Minérale** CAMILLE-BOUTEILLE 32 ONCES	.76
Chocolat "Mars" MINIATURE-EN BARRE 12 OZ	1.39	**Pain de Viande** ROY-ALL, BOITE 12 ONCES	.74	**Poulet "Coquet"** ENTIER-BOITE 3¼ LIVRES	1.83	**Shampooing Citron** LIMONELLE-BOUT. 8 ONCES	1.27
Biscuits "McCormick" ASSORTIS-PAQUET 350 GR.	.95	**Champignons Tiges** EN MORCEAUX-RIVIERA-10 OZ	.77	**Céréales Shreddies** NABISCO-BOITE 350 GR.	.52	**Déodorant en Poudre** HEURE EN HEURE-9 ONCES	1.41
Fromage Gruyère TIGER-PAQUET 8 ONCES	.91	**Pois Verts Delmonté** ASSORTIS-BOITE 14 ONCES	.44	**Savon de Toilette** "ZEST"-FORMAT BAIN-PQT. 3 BARRES	.99	**Couches de Nuit** PAMPERS-PAQUET DE 12	1.55
Café Chase&Sanborn MOULU-SAC 1 LIVRE	3.62	**Relish Sucrée Heinz** JARRE 12 ONCES	.58	**Détergent en Poudre** TIDE-BOITE 10 LIVRES	4.93	**Nourriture pour Chats** TENDRE-DR. BALLARD-BTE. 12 OZ	.66
Cristaux "Tang" SAV. ORANGE-4 PQTS. DE 3.5 OZ	1.12	**Beurre de Sucre** MAP-O-SPREAD, BTE. 28 ONCES	1.79	**Sacs "Baggies"** JUMBO-PAQUET DE 20	.75	**Balai Domestique** 5 CORDES-IMPERIAL-CHACUN	2.39

provigain

on ne s'appelle pas

SUPER gain

HUILE "CRISCO"
VEGETALE-BOUT. 38 ONCES
$1.69

SUPER gain

PATATES FRITES
McCAIN SURGELEES SAC 2 LIVRES
59¢

SUPER gain

MOUCHOIRS
BLANCS-ROYAL -BTE. 100
45¢

chez provigain

IMPORTANT

LA PROMOTION
TRÉSORS EN RUBANS DE CAISSE

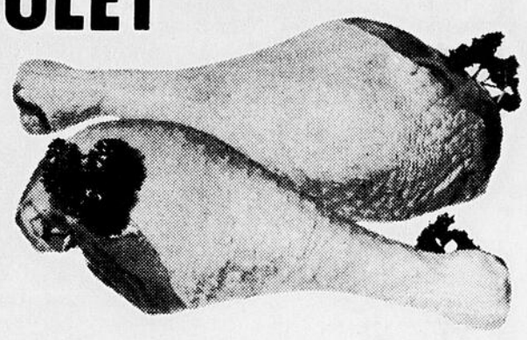
SE TERMINERA SAMEDI LE 3 SEPTEMBRE 1977

LES RUBANS-CAISSES ESTAMPILLES APRES CETTE DATE NE SERONT PAS ECHANGEABLES.

viandes



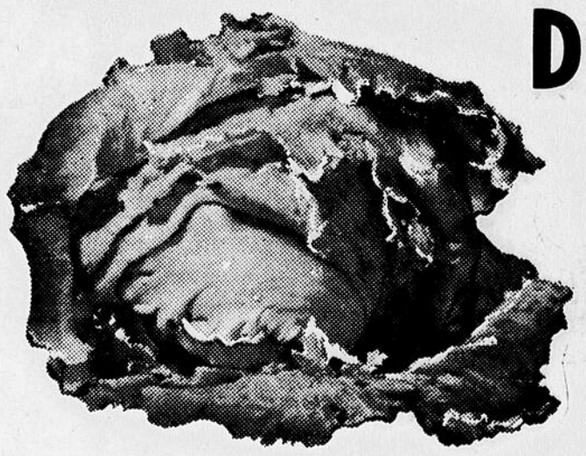
CUISSES de POULET
CONGELEES-CANADA CAT. "A"
C.C.S.-BOITE 5 LIVRES
$3.89



Rôti Longe de Porc		BOUT DES COTES LA LIVRE	1.33
Rôti Longe de Porc BOUT DU FILET-LA LIVRE	1.43	**Porc Haché Frais** MAIGRE-LA LIVRE	.89
Côtelettes de Porc FRAICHES-LA LIVRE	1.53	**Boeuf Haché Frais** MI-MAIGRE, LA LIVRE	.89
Bacon Tranché C.C.S. PAQUET 1 LIVRE	1.29	**Cretons "4 Etoiles"** FRAIS-BOITE 15 ONCES	1.49
Foie de Porc FRAIS-LA LIVRE	.39	**Pizza Garnie** "PROVIGO"-9 PO. DIAMETRE	1.19

fruits et légumes

LAITUE EN POMME DU QUEBEC



GROSSEUR 24
CHAQUE
25¢

Pruneaux Santa-Rosa "ETATS-UNIS"-GR. 4 x 5-LA LIVRE	.39	**Echalotes Fraîches** du "QUEBEC"-LE PAQUET	.16
Piment Vert Large "ETATS-UNIS"-CHAQUE	.19	**Kiwi Frais** "ETATS-UNIS"-GR. 35 - CHAQUE	.33

PRODUITS PROVIGO... LA QUALITE Y EST !

Biscuits "Provigo" ASSORTIS 16 ONCES	.89	**Marinades Sucrées** PROVIGO-JARRE 24 ONCES	.92
Cristaux "Provigo" SAVEURS ASST.-ENV. 3¼ OZ	.19	**Confiture aux Fraises** PROVIGO-JARRE 24 ONCES	1.19
Blé d'Inde en Grains PROVIGO-BOITE 12 ONCES	.38	**Chocolat Instantané** PROVIGO-BOITE 2 LIVRES	1.59
Patates Entières PROVIGO-BOITE 19 ONCES	.40	**Papier Ciré Provigo** ROULEAU 12 PO. x 100 PI.	.69
Ketchup "Provigo" BOUTEILLE 25 ONCES	.76	**Assouplisseur Tissus** PROVIGO-CONT. 128 ONCES	1.37
"Moutarde "Provigo" JARRE 24 ONCES	.45	**Détergent en Poudre** PROVIGO-SAC 5 LIVRES	1.56

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 8 AU 13 AOUT 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHE.

provigain pour rien

Chômage

Une cible de choix pour l'Opposition

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — La recrudescence du taux de chômage au Québec, le mois dernier, a donné bonne bouche à l'Opposition, pendant tout l'après-midi, hier, à l'Assemblée nationale où, d'une part, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, a constamment été sur la sellette pendant la période des questions.

D'autre part, le leader de l'Opposition, M. Gérard-D. Lévesque, a soumis une motion d'urgence en vue de provoquer un débat sur la question de l'emploi.

Après des discussions d'une heure et demie sur recevabilité seulement de cette motion, à caractère d'urgence et grave selon l'Opposition, le président de la Chambre, M. Clément Richard, a pris en délibéré la requête de M. Lévesque et rendra sa décision au plus tard jeudi.

Tout ce jeu de procédures, destiné uniquement à retarder encore les travaux de la Chambre, selon le leader parlementaire du gouvernement, M. Robert Burns, a irrité quelques députés d'arrière-ban du gouvernement qui ont dénoncé "le ridicule de la situation".

En effet, cinq députés ont pris la parole sur le seul aspect de la recevabilité de la motion dite "d'urgence" entre 16h00 et 17h20, c'est-à-dire qu'ils ont parlé seulement sur l'opportunité ou non d'accepter un débat sur le chômage.

A la fin des interventions, M. Richard a indiqué qu'il se réservait un temps de réflexion avant de rendre une décision sur un sujet "aussi important et grave".

Des députés du PQ n'ont pu cacher un certain dégoût quand le président a ajouté qu'il se prononcerait mercredi ou jeudi "selon l'entente entre les leaders parlementaires avant la séance".

Ces députés cherchaient alors où se trouvait ce caractère "de grande urgence" d'un tel débat réclamé à grands cris par l'Opposition.

D'autant plus que M. Burns avait offert aux libéraux et unionistes de consacrer la journée d'aujourd'hui à l'étude d'une motion du député libéral de Verdun, M. Lucien Caron, sur "la conjoincture économique actuelle" dont le fond du débat aurait eu une plus grande portée.

Si le président Richard avait accepté la requête de M. Lévesque, hier, les députés n'auraient disposé que de 45 minutes environ pour se pencher sur le malaise causé par l'aggravation du chômage au Québec.

La tournure des événements, eu égard à "l'urgence de la situation, a semblé donner raison aux députés péquistes Denis Vaugeois, Alain Marcoux, Gilles Grégoire, Richard Guay, notamment, qui se sont levés pour déplorer "cette perte de temps et le ridicule de la situation qui ont fait que les députés ont pris beaucoup trop de temps pour tâcher de convaincre la présidence du bien-fondé de la motion au lieu de passer au plus vite sur le débat de fond, si le président acceptait le débat.

Les questions

Au cours de la période des questions, par ailleurs, le ministre Tremblay a eu à répondre à de nombreuses interrogations de l'Opposition qui s'est élevée contre "la situation sans précédent du chômage au Québec, situation inacceptable", selon M. Lévesque, qui a demandé quelles mesures entend mettre de l'avant le gouvernement pour corriger ces lacunes.

Le taux de chômage a dépassé 10 p.c., selon les chiffres de Statistique Canada, publiés hier matin, mais le ministre a indiqué que le nombre des emplois a augmenté de 47,000 entre juin et juillet.

Cependant, le nombre des chômeurs s'est accru, lui de 62,000 pendant la même période.

Aux question de MM. Lévesque, André Raynauld, . Raymond Garneau, Rodrigue Biron, notamment, M. Tremblay n'a pu expliquer des mesures concrètes à court terme destinées à atténuer le chômage, se contenant de souligner que le Québec n'échappe pas à la période de récession économique que connaît le Canada et les Etats-Unis présentement.

Il n'appartient pas au gouvernement du Québec de stabiliser l'emploi mais plutôt à celui d'Ottawa qui a pratiqué une politique économique restrictive depuis janvier 1976.

Le ministre a également rappelé la chute du dollar canadien ces derniers temps, geste qui devrait cependant relancer le volume des exportations, a-t-il ajouté.

M. Tremblay s'est servi de publications comme le Conference Board, pour tenter de démontrer la situation critique que traverse actuellement le Canada et le haut taux de chômage qui en résulte dans toutes les provinces.

En 1977, le taux de chômage moyen est estimé à 9.7 p.c., et les prévisions pour 1978 indiquant une légère amélioration et le chômage devrait descendre autour de 9.3 p.c., a dit encore M. Tremblay qui ne peut qu'espérer que la situation se rétablira quelque peu.

Une fois de plus, les économistes des deux côtés de la Chambre se sont engagés dans une bataille de chiffres pour tâcher de démontrer chacun de son côté le bien-fondé de ses arguments.

Timides regards sur le nucléaire

QUEBEC (PC) — Le nouveau président de l'Hydro-Québec, M. Robert Boyd, diffère d'opinion avec le ministre délégué à l'Energie, M. Guy Joron, et estime que la société d'Etat devrait se mettre à la tâche immédiatement pour développer l'énergie nucléaire.

"De toute évidence, il faudra que l'Hydro-Québec utilise le nucléaire d'ici la fin du siècle", a déclaré M. Boyd au cours d'une entrevue publiée, mardi, dans un quotidien québécois.

"C'est un choix qu'il faut planifier sur dix ou quinze ans, car la filière nucléaire est exigeante", a-t-il ajouté, tout en reconnaissant que sa position allait à l'encontre des vues du ministre, qui veut retarder le plus possible le développement du nucléaire.

"Nous ne sommes pas en guerre, mais nous discutons", a précisé M. Boyd. "Notre orientation sera tranchée par le Livre blanc qui sera déposé cet automne."

M. Boyd, qui occupe ses nouvelles fonctions depuis mardi et demeure également président de la Société d'Energie de la baie James (SEBJ), a rappelé que les besoins en énergie électrique du Québec doubleront d'ici dix ans.

De 16,000 mégawatts actuellement, la demande en électricité devrait atteindre les 28,000 à 30,000 mégawatts vers 1985, en tenant compte de l'objectif du gouvernement qui est d'accroître de 22 à 40-45 pour cent la part de l'électricité dans le budget énergétique.

Quant au complexe hydroélectrique de la baie James, il fournira une puissance supplémentaire de 10,200 mégawatts lorsqu'il sera terminé, en 1985.

Le ministre de l'Energie du Québec, M. Guy Joron, estime qu'on devrait "accroître dans une certaine mesure les revenus de l'Hydro-Québec", mais que l'augmentation des tarifs devrait être "restreinte à un an".

C'est en ces termes que M. Joron a répondu, mardi, par écrit, au président de l'hydro-Québec, M. Robert Boyd, qui réclamait le 2 août dernier des augmentations de tarifs de l'ordre de 20 p.c. pour les trois prochaines années.

Le ministre croit qu'il est "opportun" d'accroître dans une certaine mesure les revenus de la société d'Etat, "de façon à lui assurer une proportion adéquate d'autofinancement" pour que l'Hydro ne recourre pas "trop libéralement aux emprunts pour financer les chantiers de la baie James".

Aussi, M. Joron invite l'Hydro à réviser ses demandes de hausses de tarifs en restreignant la durée d'application à un an.



Energie électrique ou nucléaire.

Le projet de loi 45 doit être adopté

MONTREAL — La CSN accepte, dans l'ensemble, le projet de loi 45, présenté par le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, et presse le gouvernement de le faire adopter dans les plus brefs délais.

Ces modifications au Code du travail sont attendues par la CSN depuis plusieurs années et "nous croyons qu'elles faciliteront sûrement certains mécanismes des relations de travail", a précisé l'exécutif de la CSN lors d'une conférence de presse donnée, hier à Montréal.

La CSN se réjouit en particulier du paragraphe 51 de la loi 45 qui abolit la possibilité pour un employeur d'avoir recours à des briseurs de grèves (professionnels ou amateurs) lors d'une grève ou d'un lock-out. "Si cette loi avait été en vigueur, il y a à peine quelques jours, le massacre à la Robin-Hood aurait été évité et les travailleurs ne seraient pas tombés sous les balles des agents de sécurité-provocateurs-lutteurs de Paul Leduc. Des conflits comme Stanchem et Camions à incendie Pierreville où les employeurs ont recours à des briseurs de grèves seraient sans doute réglés sans ces provocations lancées à la face des travailleurs en grève ou en lock-out."



Domtar

Pressions auprès des syndiqués

EAST ANGUS (PC) — Un vaste mouvement est en branle à East Angus en vue d'inciter les syndiqués de la compagnie Domtar Ltée à reconsidérer leur décision pour empêcher la fermeture de l'usine de papier d'emballage prévue pour le 30 septembre prochain.

Rompant un silence qu'il s'était imposé pour ne pas nuire aux négociations et pour respecter l'entité syndicale, le comité ad hoc pour la survie de l'usine supplie les employés d'accueillir les conditions imposées par l'employeur pour poursuivre les activités de l'entreprise, même si elles sont difficilement acceptables, parce qu'il n'y a pas d'autres solutions à court terme pour sauver leurs 750 emplois et les 1,500 autres créés par les effets d'entraînement.

Composé de neuf membres recrutés parmi les divers groupements socio-économiques de la région, le comité demande à l'exécutif du syndicat de décréter la tenue d'un nouveau scrutin et de recommander ouvertement à leurs membres d'accepter la proposition patronale.

Cette proposition de la compagnie, prévoyant le gel des salaires et autres conditions de travail jusqu'au premier septembre 1978, a déjà été rejetée à deux reprises par les syndiqués.

Pression des épouses

Par ailleurs, un groupe d'épouses identifié comme "le comité de citoyennes" a fait parvenir une lettre à l'exécutif syndical, l'invitant à reconsidérer la question et à se plier aux exigences du patron "pour la sécurité des familles et leur épanouissement".

"Si on placarde toutes les issues, comment pourra-t-on sauver l'usine?", se demandent les femmes qui ont signé le document.

Elles demandent aux syndiqués de réapprendre à se serrer les coudes. Selon elles, une décision dans l'affirmative constitue la meilleure solution à court terme et un investissement à long terme.

Les syndiqués ont pris connaissance de la missive lors d'une réunion spéciale tenue lundi soir. Ils ont refusé d'en discuter le contenu et ont même reproché à leur exécutif d'en avoir fait la lecture.

Il est maintenant possible qu'un nouveau scrutin soit tenu d'ici la fin de la présente semaine. La décision doit être prise mercredi soir par les syndiqués.

Hôpital placé sous tutelle

LOURDES-DE-BLANC-SABLON (PC) — Le Centre hospitalier Notre-Dame, de Lourdes-de-Blanc-Sablon, sur la Basse Côte-Nord, a été placé sous tutelle suite à un arrêté en conseil décrété la semaine dernière.

M. Jean-Guy Maloney, directeur général de l'hôpital de Sept-Iles, a été nommé administrateur et chargé de faire enquête sur l'administration et le fonctionnement de l'institution. Il devra faire rapport au ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, dans les 90 jours.

Construit il y a une dizaine d'années au coût de $3 millions, le Centre hospitalier Notre-Dame contient 88 lits et dispense tous les services à la population dispersée de cette région.

Lourdes - de - Blanc - Sablon est situé à 1,000 milles au nord-est de Québec.

Woolco

Tendre Jeunesse



Rabais de 3.95 à 4.95

GWG
Jeans Scrubbie pour garçons

Confectionnés en coton et polyester, ils sont également prélavés. Modèle à jambes évasées, très populaire auprès des jeunes. Profitez de cette offre à prix rabais!

Prix courant Woolco: tailles: 8, 10, 12; chacun ($16.95. Tailles: 14, 16, 18: chacun $17.95.

PRIX SPECIAL WOOLCO: $13 chacun

GWG SCRUBBIES

Jeans prélavés de qualité pour hommes

Les jeans Scrubbie de GWG sont confortables et durables. Confectionnés au Canada en denim 100% coton. Modèle de l'Ouest à 5 poches, à jambes évasées 22" ou droites 20". 29 à 40.

$15 chacun



UNE OFFRE SPÉCIALE WOOLCO

RABAIS DE 17.88 pr.

Elégantes chaussures pour hommes

Empeigne genre mocassin et doublure en matière synthétique. Modèles mocassin ou à lacage 3 oeillets, pour l'homme moderne qui recherche le confort. A ce prix, vous pouvez vous permettre d'en acheter plus d'une paire!

Prix courant Woolco: la paire $35.88
PRIX SPECIAL WOOLCO:
$18 la paire

pour faciliter vos achats
Woolco
6 1234 5678 901
J R ROY

OFFRE SPECIALE DE LA FIN DE SEMAINE

Espadrilles pour garçons et fillettes

Empeignes de denim, semelles de caoutchouc, lavables à la machine, couleur: bleu. Pointures: 8 à 6.

$6

Prix en vigueur jusqu'au samedi 13 août, tant que les stocks dureront.

Woolco

GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François
PLACE du ROYAUME 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GOÛTER FRUGAL OU UN COPIEUX REPAS !

L'Eglise anglicane du Canada pourrait bien changer de nom

Par Françoise Côté

MONTREAL (PC) — L'Eglise anglicane du Canada pourrait décider de changer son nom en celui d'Eglise épiscopalienne du Canada, lors de son synode général qui débutera jeudi à Calgary. Le changement de nom sera discuté à la demande de l'évêque de Montréal, le très révérend Réginald Hollis, comme l'a confirmé lundi l'un de ses collaborateurs, le révérend Thomas Whitcroft, directeur des services sociaux pour le diocèse de Montréal.

Le révérend Whitcroft a reconnu que la résolution de l'évêque anglican de Montréal, qui est déjà à Calgary, pourrait rencontrer de l'opposition au synode général, surtout de la part d'évêques de l'Ontario et de l'Ouest, qui ne veulent pas voir l'Eglise anglicane du Canada imiter, après 200 ans, le précédent américain alors qu'au moment de l'indépendance des Etats-Unis, en 1776, l'Eglise anglicane était devenue l'Eglise épiscopalienne.

Par contre, chez ceux qui favorisent le changement de nom, on rappelle que l'on trouve l'Eglise épiscopalienne en Ecosse, avec comme chef spirituel la reine Elizabeth II, tandis que même au Brésil, l'Eglise anglicane est désignée Eglise épiscopalienne.

Un compromis?

Devant une opposition très vive à Calgary, il se peut que l'on propose comme solution de compromis de conserver le nom d'Eglise anglicane du Canada tout en ajoutant "souvent connue comme Eglise épiscopalienne du Canada". Ce compromis aurait l'avantage de ne pas obliger les églises locales à faire changer leur incorporation.

Si le changement est décidé à Calgary, ce ne sera pas la première fois que cette dénomination religieuse changera de nom au Canada. En effet, il y a une trentaine d'années, on avait changé le nom de "Church of England of Canada" pour celui de "Anglican Church of Canada", qui, par la suite, s'est accompagné du nom français d'"Eglise anglicane du Canada", surtout utilisé au Québec.

D'ailleurs, l'Eglise anglicane au Québec fait depuis quelques années d'importants efforts de francisation. Ainsi, elle a traduit son livre de prières en français et depuis, elle a à Montréal des services religieux en français pour ses fidèles francophones.

Dans son mémoire soumis à la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale du Québec, qui a étudié le projet de loi sur la langue française, l'Eglise anglicane avait rappelé qu'elle est québécoise depuis 200 ans. Et en conclusion de leur mémoire, les cinq évêques qui exercent leur pastorale au Québec affirmaient: "Depuis la Réforme, notre Eglise a toujours cherché à prêcher l'Evangile dans la langue du peuple et à veiller à ce que la Bible fut traduite dans toutes les langues parlées par l'homme".

Et ils ajoutaient: "Bien qu'au XVIIIe siècle, nos premiers prêtres au Québec parlaient et officiaient en français, le respect pour l'Eglise catholique romaine et la nécessité de coopérer avec elle, nous incita à limiter nos sermons en français, alors qu'il avait été dans nos intentions de prêcher et de pratiquer dans cette langue; cependant, nous ne sommes pas une église ethnique et nous envisageons la création d'un plus grand nombre de congrégations francophones".

Les évêques, qui ont signé ce mémoire, sont, outre l'évêque Hollis de Montréal, le très révérend T.-J. Matthews, évêque de Québec, Mgr J.-A. Watton, archevêque de Moosonnee, le très révérend Frank Knock, évêque d'Algoma, et le très-révérend John R. Sperry, évêque de l'Arctique.

Actuellement, les deux plus importantes communautés anglicanes du Québec comptent 58,000 fidèles pour le diocèse de Montréal et 16,000 fidèles pour celui de Québec. Enfin, le mouvement de francisation incite plusieurs ministres anglicans à devenir bilingues et de plus des démarches sont entreprises pour établir des relations plus étroites entre les facultés de théologie de l'Université de Montréal et de l'Université McGill.

Loto-Canada serait remplacée par une loterie sportive

ST. JOHN'S (PC) — Sport Canada, l'organisme fédéral pour les sports, a pris en main Loto-Canada et envisage d'établir une loterie sportive nationale après l'échéance du mandat de la loterie actuelle en 1979.

Mme Iona Campagnolo, ministre d'Etat chargé des sports et de la santé physique, a déclaré au cours de réunions coïncidant avec l'ouverture des Jeux d'été du Canada, à St. John's, qu'elle a confié à un haut responsable la tâche d'étudier le nouveau projet de loterie.

Sport Canada s'efforçait depuis quelque temps de prendre à sa charge la loterie, qui relevait jusqu'à présent du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, afin de s'assurer qu'elle continuerait à fournir des fonds pour le développement des sports.

Le ministre de l'Industrie, M. Jean Chrétien, est favorable à un tel transfert de juridiction car la loterie ne répond pas aux espoirs des responsables de son ministère.

Les fonds provenant de la loterie pourraient servir à financer les Jeux du Canada. Ceux de St. John's coûteront à eux seuls quelque $11 millions.

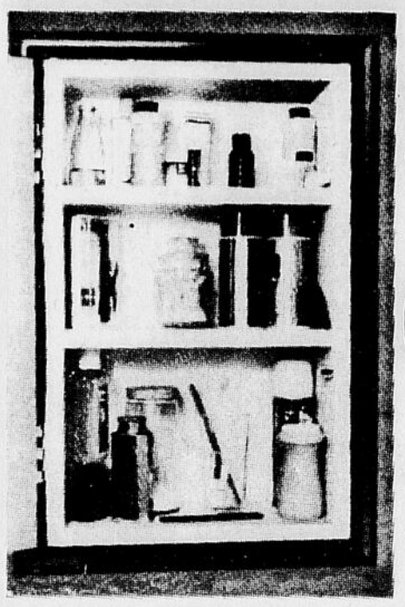
On prévoit que Loto-Canada aura cette année des recettes brutes de $70 millions à $80 millions, alors que les estimations préliminaires variaient entre $110 millions et $120 millions.

Plaintes contre trois grévistes

QUEBEC (PC) — Trois autres grévistes de la station radiophonique CJRP, de Québec, ont comparu lundi en Cour des sessions de la paix, sous diverses accusations. Ils ont tous nié leur culpabilité.

Ces accusations sont relatives aux manifestations survenues sur la ligne de piquetage dressée depuis le 18 mars dernier, suite à un conflit de travail.

Woolco
Boutique des produits cosmétiques



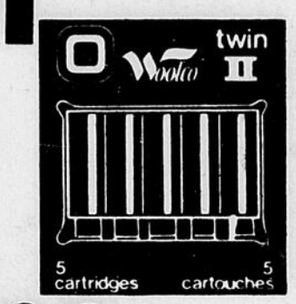
En spécial cette semaine: les indispensables!

BON DE 50% 150 ml au prix de 100 ml — Close-up 150 ml
DENTIFRICE CLOSE-UP
Ordinaire ou vert.
100 ml plus 50% en prime.
1.09
AU CHOIX

pour faciliter vos achats
Woolco
6 1234 5678 901
J R ROY

LE NOUVEAU RINCE-BOUCHE LISTERMINT
25 oz
1.69





CARTOUCHES DE RASAGE TWIN II WOOLCO
Paquet de 5 cartouches
2 pour 1.49

SHAMPOOING HERBAL ESSENCE
700 ml
2.49



Prix en vigueur jusqu'au 13 août, tant que les stocks dureront

Autres produits aussi en spécial!

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

BASE MOISTURE ESSENCE de Max Factor
8 oz
4.50



CREME MEDICAMENTEUSE NOXZEMA
6 oz
1.37



CREME A RASAGE NOXZEMA
Ordinaire, menthol, citron-lime ou forêt sauvage.
12 oz
AU CHOIX
.99

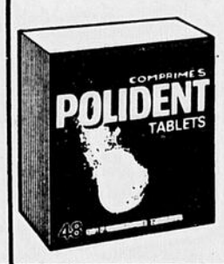


DESODORISANT MITCHUM
Parfumé ou non parfume 1 oz, en crème de 2 oz.
Au choix



2.79

COMPRIMES POLIDENT
Boîte de 48



.99

MAXI-SERVIETTES New Freedom
Boîte de 30
1.97



COUCHES JETABLES Baby Scott
Au choix
Boîte de 30 ordinaires ou de 24 super.
2.17



LAQUE A CHEVEUX CINDERELLA
13 oz
1.27



BROMO SELTZER
Format économique
1.57





FER A FRISER CHARLESCRAFT
No 9454
14.49

POUDRE POUR BEBES JOHNSON
14 oz
1.37





SHAMPOOING POUR BEBES JOHNSON
350 ml plus 100 ml en PRIME.
1.77



DESODORISANT A BILLE ULTRA BAN
Ordinaire ou non parfumé.
Format 2.5 oz.
Au choix
1.19



SECHOIR COIFFEUR REMINGTON
23.99

ASPIRINE BAYER
Bouteille de 100 comprimés.
2 pour 1.69





SEMELLES ODOR EATERS JOHNSON
1 paire
1.19

PANSEMENTS ADHESIFS ELASTOPLAST



Paquet de 40
2 pour 1.37

SHAMPOOING WELLA BALSAM
16 oz
2.39



LAQUE A CHEVEUX French Formula
10 oz
.99



Woolco
GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-Francois
PLACE du ROYAUME 1451 boul. Talbot, Chicoutimi
VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GOÛTER FRUGAL OU UN COPIEUX REPAS !

Les signes avant-coureurs d'une faillite nationale



JEAN-MARC POLIQUIN

(Tous droits réservés, Le Quotidien et EdiMédia)

GENEVA PARK -- "Au niveau fédéral, la multiplication des fonctionnaires et l'escalade des dépenses ont déjà entraîné les premiers signes d'une faillite nationale."

L'auteur de ces propos n'est pas un intellectuel perdu dans ses abstructions. C'est M. Louis Desmarais, un des premiers hommes d'affaires du Canada. Il est président adjoint du Conseil d'administration de Power Corporation, entreprise qui contrôle au moins sept milliards de dollars et qui ne cesse d'ailleurs de reculer les frontières de son empire. Il est président du conseil d'administration de Canada Steamship Lines, tout en étant un des administrateurs de Texasgulf Inc. et de la Banque Mercantile du Canada.

Sur le plan fédéral, il n'est pas inactif, tant s'en faut, en sa qualité de président du Conseil de l'unité canadienne et de vice-président du conseil d'administration de la Corporation de développement du Canada.

Ce travailleur infatigable et méthodique trouve encore le temps de participer à des colloques ou symposium sur les grands problèmes de la société canadienne. Il y exprime ses idées personnelles avec fermeté, mais sans manifester de prétentions: et malgré le succès, il est resté le monsieur abordable et souriant qu'on a connu à l'Université d'Ottawa puis au poste de maire adjoint de Sudbury.

A Geneva Park, au bord du lac Couchiching, où se tenait la 46e conférence annuelle du Canadian Institute of Public Affairs (à ne pas confondre, je le répète, avec l'Institut canadien des affaires publiques), M. Louis Desmarais a critiqué vertement le gouvernement fédéral qu'il accuse ni plus ni moins d'avoir été le moteur de l'inflation.

Desmarais ne ménage pas les provinces, non plus. Il reproche aux dix ministères de l'Education de perpétuer un système où l'élève apprend à vivre aux crochets de la société, au lieu d'apprendre à faire le plus possible pour la société.

Ce capitaine de l'industrie ne se gêne pas pour invectiver ses collègues. "Beaucoup trop de dirigeants d'entreprises s'accrochent aux idées périmées du 19e siècle et s'entêtent à traiter les travailleurs comme des marchandises qu'on peut acheter et vendre."

Mettant ensuite dans le même sac patrons et syndiqués, Desmarais dénomce leurs tactiques d'affrontement pour la négociation des contrats de travail. "Les deux parties assises à la table des négociations sont également fautives", souligne-t-il.

De fil en aiguille, M. Desmarais en vient à faire le procès de l'ensemble de la société canadienne qui se désintéresse de la chose publique et se montre si passive envers ses gouvernements, qu'il s'agisse du palier fédéral, provincial ou municipal.

Envoûtée trop facilement par la partie de poker qui se joue entre MM. Trudeau et Lévesque au sujet de l'avenir politique du pays, ajoute M. Desmarais, la société canadienne ne veut pas réaliser qu'à moins d'un prompt rétablissement de la situation économique. Le Canada risque de devenir le plus grand pays sous-développé du monde d'ici 15 à 20 ans.

M. Louis Desmarais ne s'en tient pas à des critiques négatives. Il propose des réformes.

Il demande d'abord aux provinces de repenser leurs programmes scolaires, de façon à y prévoir de bonne heure l'enseignement des règles élémentaires du civisme et de l'économie.

Il prie le gouvernement fédéral d'instaurer des politiques qui mettent fin au déphasage régional.

Il invite le secteur privé à créer un organisme qui serait comme une version moderne de l'ancienne école sociale populaire, un centre de formation politique.

M. Louis Desmarais a fourni au 46e congrès annuel de Geneva Park une des contributions les plus étoffées et les plus pragmatiques.

Les mathématiques laissent froids les Canadiens

VANCOUVER (PC) -- L'Alliance atlantique se propose d'installer un institut de mathématiques appliquées au Canada mais les Canadiens ne semblent pas porter un bien grand intérêt à ce domaine scientifique, selon M. Peter Hammer, professeur de mathématiques à l'Université de Waterloo (Ont.).

Le Pr Hammer qui prenait la parole à une conférence de mathématiques appliquées, lundi, à Vancouver, a déploré le peu d'encouragement apporté par les universités et les gouvernements au domaine des mathématiques appliquées.

"Pourquoi les universités canadiennes n'ont-elles mis sur pied aucun institut de recherches en mathématiques appliquées jusqu'à présent? s'est-il demandé, ajoutant que des "ouvertures limitées" s'offrent aux diplômés dans ce domaine.

"Les spécialistes en mathématiques pures ont de la difficulté à trouver des emplois; la demande de l'industrie est orientée vers les mathématiques appliquées."

La conférence d'une semaine qui se tient à l'Université de Colombie-Britannique réunit quelque 150 mathématiciens spécialisés dans la recherche des solutions optimales des problèmes de structures discrètes.

Les structures discrètes, en particulier les chemins critiques, sont employées pour déterminer la meilleure combinaison possible d'un certain nombre de variables. Par exemple, elles peuvent servir à choisir l'emplacement le plus avantageux d'une usine ou d'un centre médical d'urgence, a expliqué le Pr Hammer.

L'Institut de recherches avancées sur les structures discrètes que propose l'OTAN pourrait être installé au Canada parce que, a déclaré le Pr Hammer, ce pays, tout comme la Hongrie, bénéficie d'un très haut degré de développement tant au plan théorique qu'au plan pratique dans ce domaine.

"Nous avons d'excellents cerveaux, a dit le Pr Hammer. Pourquoi ne pourrions-nous pas les employer? La plupart des grandes universités canadiennes négligent les mathématiques appliquées modernes."

Il a précisé qu'une réunion de mathématiciens aura lieu le mois prochain à Banff (Alberta) pour étudier la proposition de l'OTAN.

La nomination de Yalden devient officielle

OTTAWA (PC) -- Les Communes ont finalement approuvé hier la nomination du nouveau commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden.

Le Sénat avait donné son sentiment à cette nomination vendredi dernier, mais les Communes n'avaient pu faire de même, le député indépendant de Moncton, M. Leonard Jones, refusant l'unanimité permettant au gouvernement de présenter la motion.

Hier, le député Jones, reconnu pour son opposition à la Loi sur les langues officielles, a maintenant son refus d'entériner la décision du gouvernement; la Chambre n'en a pas moins adopté la motion, tous les autres députés l'acceptant.

Agé de 43 ans, M. Yalden est sous-ministre des Communications depuis 1973. Il est entré au service de la fonction publique en 1956, au ministère des Affaires extérieures, où il a mené une carrière de diplomate.

Il remplace M. Keith Spicer, dont le mandat de sept ans vient à échéance cette année.

Cessez de tourner autour du pot

— Morris

OTTAWA -- Le gouvernement fédéral doit cesser de tourner autour du pot et annoncer immédiatement comment il compte créer des emplois, plutôt que de retenir ses projets pour s'en servir plus tard à titre de propagande électorale, a déclaré hier M. Joe Morris, président du Congrès du travail du Canada.

Commentant les derniers chiffres de Statistique Canada, qui indiquent un taux de chômage de 8.1 pour cent et un total de 878,000 chômeurs, M. Morris a déclaré: "Le gouvernement semble vouloir ignorer le problème, soit parce qu'il ne sait pas comment s'y attaquer, soit parce qu'il ne s'en préoccupe tout simplement pas."

"Le gouvernement ne peut rester indifférent au chômage. Personne avec le moindre sens de la réalité ne peut prétendre ignorer un taux de chômage atteignant des records jamais atteints depuis 37 ans -- un problème créé par le gouvernement et qui continuera à nous accâbler pendant des années."

Le leader syndical a averti que, loin de diminuer, le chômage risque même d'augmenter avant la fin de l'année, à moins d'un changement fondamental dans l'attitude gouvernementale.

"Bien qu'il n'existe pas de solution facile au chômage, a-t-il poursuivi, le gouvernement doit se rendre compte du fait que ses tentatives de solutions à court terme sont contraires aux conseils de la grande majorité des économistes et des organismes de recherche du pays.

Spécial

MISE AU POINT COMPLÈTE

Rasoirs électriques toutes marques

Nettoyés, lubrifiés, ajustés.
Nouvelles brosses ou pointes incluses si nécessaire, pour seulement
Autres pièces en supplément

$2.95 $3.95 Rasoir rechargeable

VALIDE JUSQU'AU 31 AOUT 1977, SUR PRESENTATION DE CETTE ANNONCE

GRATUIT AVEC L'ACHAT D'UN RASOIR NEUF
- 30 jours d'essai
- 3 ans de service d'entretien
- vaporisateur pour têtes de rasoir (valeur $1.69).

CENTRE du RASOIR

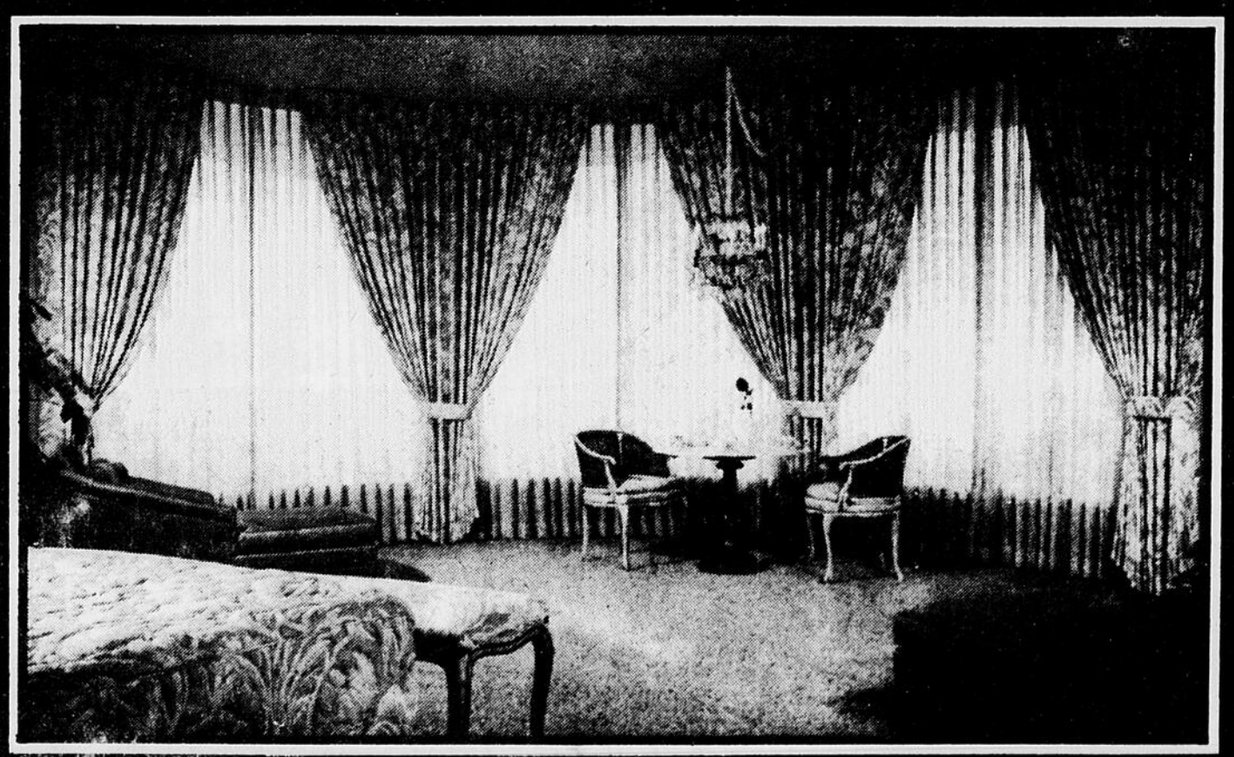
PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI — 545-2474

MONTREAL DRAPERIES

FAITES FAIRE VOS TENTURES SUR MESURES
N'IMPORTE QUEL TISSU-GRANDEUR-PRIX

DOUBLÉES OU NON DOUBLÉES

CONFECTION GRATUITE!



Des tissus merveilleux de par le monde; des motifs variés et de nouvelles couleurs pour vous aider a créer une ambiance personnelle et distinctive. Et de plus, vos tentures seront faites avec soin par notre personnel spécialisé à notre propre manufacture, une des plus modernes au Canada.

CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX PLAFONDS EN PENTE OU CATHÉDRALE, NI AUX VALENCES DÉCOUPÉES.

2 FAÇONS DE MAGASINER

MAGASINAGE EN PERSONNE À L'UN DE NOS MAGASINS OU À NOTRE DÉPARTEMENT DE SERVICE À DOMICILE



GRATUIT ! SERVICE D'ACHAT À DOMICILE

RENDEZ-VOUS JOUR OU SOIR

Nos représentants vous viendront en aide pour choisir le tissu qui vous convient, parmi le plus vaste assortiment au Canada, dans le domaine des tissus à rideaux, tentures et couvre-lits.

COMPOSEZ SIMPLEMENT 549-8203

MONTREAL Draperies

PLACE DU SAGUENAY
CHICOUTIMI
549-8203

CHARGEX

master charge

MONTREAL - QUEBEC - OTTAWA - CHICOUTIMI - TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE - TORONTO - WINDSOR - BELLEVILLE
LONDON - KINGSTON - EDMONTON - HAMILTON - DARTMOUTH - LEVIS - MONCTON - BURLINGTON - WINNIPEG - CALGARY

Gem
L'EPICIER QUE Gem

PAPIER DE TOILETTE
COULEURS ASSORTIES
DELSEY BOUTIQUE
Pqt 4 roul. 1.24

CHAMPIGNONS
ENTIERS
ELBEE
Bte 10 oz .85

PIZZA DE LUXE
CONGELEE
McCAIN
22 oz ch. 2.29

TARTES A LA CREME
CONGELEES, SAVEURS ASSORTIES
McCAIN
14 oz .69

SAUCE A LA VIANDE
POUR SPAGHETTI
FREDDY
Bocal 24 oz 1.61

NOURRITURE POUR CHATS
BOUCHEES DE CHOIX ASST.
PUSS'N BOOTS
Bte 12 oz .74

GARNITURE
A DESSERT
LUCKY WHIP
Bte 6 oz .93

POULET
DESOSSE
CORDON BLEU
Bocal 14 oz 2.35

SERVIETTES DE PAPIER
COULEURS ASSORTIES
KLEENEX BOUTIQUE
Pqt 75 .59

BISCUITS
PETIT GRAHAM
DAVID
Cello 369 gr. .85

EAU
DE VICHY
CELESTINS
Bout. 32 oz .65

DETERGENT LIQUIDE
POUR LA VAISSELLE
LUX
Cont. 24 oz .93

NOURRITURE
POUR CHIENS
GRAVY TRAIN
Sac 2 kilos 1.79

BONBONS DARE
GELEE GEANTE OU TRANCHES D'ORANGE GEANTES
Cello 680 gr. 1.19

ESSUIE-TOUT
BLANC OU COULEURS ASST.
KLEENEX
Pqt 2 roul. 1.10

CORDIAL
DE BOEUF
BOVRIL
Bout. 8 oz 1.55

CORDIAL
DE POULET
BOVRIL
Bout. 8 oz 1.29

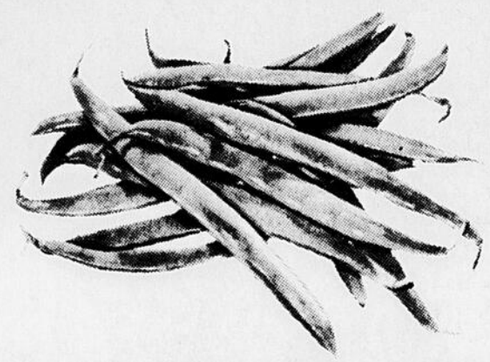
SAVON DE TOILETTE
POUR LE BAIN
CARESS
La barre .45

DESODORISANT
PARFUME OU NON PARFUME
POUDRE, ULTRA BAN
Aérosol 6 oz 1.55

PANSEMENTS
ADHESIFS
BAND-AID
Bte 25 .75

SERVIETTES SANITAIRES
DESODORISANTES
MINI LIGHT DAYS
KOTEX
Bte 30 1.50

LAMES DE RASOIR
ACIER INOXYDABLE
WILKINSON
Pqt 5 1.19



FEVES JAUNES
CULTURE DU QUEBEC
lb .25

CONCOMBRES
CULTURE DU QUEBEC
CANADA # 1
2 pour .23

POIRES BARTLETT
PRODUITS DE LA CALIFORNIE
CANADA DE FANTAISIE
lb .35

PRUNEAUX
PRODUITS DE LA CALIFORNIE
CANADA # 1
lb .39

alimentation
Gem

AFFILIE A
EPICIERS UNIS INC.



MARGARINE MOLLE
ST-CASTIN
Cont. 1 lb .69

SAUCE A SALADE
ST-CASTIN
Bocal 16 oz .59

CRISTAUX A SAVEUR D'ORANGE
TANG
Sachet 3¼ oz 4/.99

CONFITURES DE FRAMBOISES
''PURES''
KRAFT
Bocal 24 oz 1.35

MOUCHOIRS DE PAPIER
COULEURS ASSORTIES
KLEENEX
Bte 100 (2 plis) 2/.65

BISCUITS FEUILLE D'ERABLE
DAVID
Sac 680 gr. 1.25

DETERSIF EN POUDRE
SUNLIGHT
Bte 10 oz 4.25

NETTOYEUR MENAGER
TOUT USAGE
LESTOIL
Bout. 28 oz 1.10

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.



ROTI DE PORC FRAIS
GROS BOUT DU FILET
(ENV. 2½ LB A 3 LB)
lb 1.19

ROTI DE PORC FRAIS
BOUT DES COTES - (ENV. 2 LB)
lb 1.39

COTELETTES DE PORC FRAIS
SURPLUS DE GRAS ENLEVE
lb 1.69

BIFTECK ATTENDRI
lb 1.78

BOEUF HACHE
MI-MAIGRE
lb .98

SALADE DE CHOUX
COORSH
Cont. 16 oz .59

SAUCISSES FUMEES
ST-CASTIN
Pqt 1 lb .81

EGGS ROLLS
BILOPAGE
Bte 12 1.75
AVEC 1 BOCAL DE 4 OZ DE SAUCE AUX PRUNES GRATUIT.

LES PRODUITS DE QUALITE
St-Castin
TOUJOURS EN BONNE PLACE A LA BONNE PLACE
CHEZ VOTRE EPICIER ''GEM''

BEURRE D'ARACHIDES
CREMEUX
ST-CASTIN
Bocal 16 oz .88

PATES ALIMENTAIRES
(COUDES - SPAGHETTI - SPAGHETTINI) ST-CASTIN
Cello 2 lb .71

PAPIER ALUMINIUM
12'' x 25'
ST-Castin
La bte .54

AMPOULES ELECTRIQUES
40-60-100 WATTS
ST-CASTIN
Pqt 2 .52

PATATES CHIPS
ST-CASTIN
Sac 8.8 oz .69

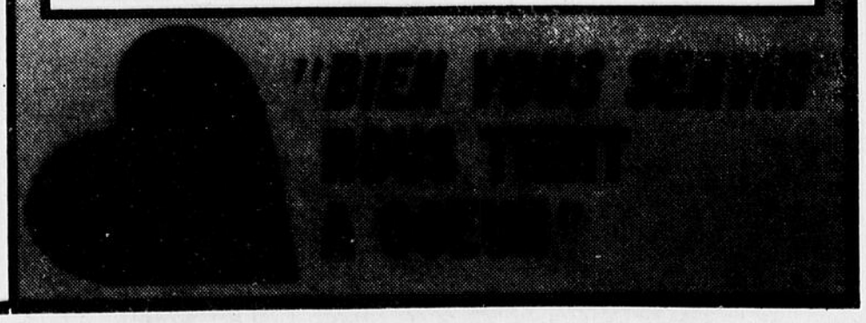
MOUTARDE PREPAREE
ST-CASTIN
Bocal 24 oz .54

SACS A DECHETS
POUR L'EXTERIEUR
26'' x 36'' ST-CASTIN
Pqt 10 .69

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS
ST-CASTIN
Cont. 128 oz 1.34

MARGARINE DURE
ST-CASTIN
Pqt 1 lb .68

CURE-OREILLES
ST-CASTIN
Bte 180 .74



SUPER MARCHE LAURIER LTEE, 218 DE LA FABRIQUE, JONQUIERE, TEL 547-2154	MAGASIN GUY, 190, ANGERS, JONQUIERE, TEL 547-2666	TRUCHON & LAROUCHE, 142, SACRE-COEUR EST, ALMA, TEL 662-2390	JOFFRE THIBEAULT, 451, 3EME RUE, PORT-ALFRED, TEL 544-3326	GERARD GAUTHIER, 683, HOTEL-DE-VILLE, ST-HONORE	BOUCHERIE DAVIS, 325, DAVIS, ARVIDA, TEL 548-5243	ADHEMAR LAVOIE, 2708, BOUL ST-JEAN-BAPTISTE, CHICOUTIMI, TEL 549-2271	MAGASIN LAVOIE & FILS ENR., 360, STE-ANNE, CHICOUTIMI, TEL 543-3389	MARCHE STE-CLAIRE LTEE, 247, STE-MARIE, CHICOUTIMI-NORD, TEL 543-6002

CANADA EN BREF

Pornographie

VANCOUVER (PC) -- La pornographie explicite doit disparaître des débits de vente au détail de Colombie-Britannique avant le 1er septembre, date d'entrée en vigueur des directives émises lundi par le procureur général de la province.

Dans un aide-mémoire, M. Neil McDiarmid, responsable du droit criminel au bureau du procureur général, demande aux services de police de porter les nouvelles directives à l'attention des détaillants. Les directives classent la pornographie en trois catégories:

La catégorie A comprend toute pornographie explicite qui met en cause avec le sexe la violence, les animaux et les enfants.

La catégorie A comprend la pornographie explicite qui ne fait pas allusion à la violence, à la bestialité ou aux enfants. Les articles visés ne pourront pas être exposés ou mis en vente à l'intention des mineurs, mais ils pourront être vendus "sous le manteau".

Enfin, la catégorie C regroupe les articles pornographiques moins osés, lesquels ne pouront être mis à portée des mineurs mais qui pourront néanmoins faire l'objet de poursuites si la Couronne les juge obscènes au sens strict de la loi.

M. Vic Lake, surintendant par intérim de la police de Vancouver, a indiqué que la police connaît de 10 à 12 magasins locaux qui vendent des articles pouvant être classés dans la catégorie A, et que les détaillants vont être priés de les retirer de leurs étagères.

Incendie -- Jeux

ST. JOHN'S, Terre-Neuve (PC) -- Les autorités policières ont classé comme une blague de mauvais goût une série d'incendies signalés lundi dans un bâtiment de l'Université Memorial, où résident les athlètes québécois qui participent aux Jeux canadiens.

Tous les incendies étaient de faible intensité et avaient pris naissance en des lieux où ils pouvaient causer peu de dégâts. On n'a signalé aucun autre incident depuis qu'une enquête a été amorcée lundi soir.

Les quatre incendies avaient débuté dans des poubelles. Les pompiers de St. John's ont été mandés sur les lieux à deux reprises et ont rapidement maîtrisé les flammes. Aucun dégât apparent n'a été déploré.

Les policiers ont réclamé la liste des membres de la délégation québécoise afin de vérifier si un d'entre eux est nanti d'un dossier judiciaire. Aucun athlète n'a toutefois été interrogé en rapport avec ces incidents.

Les autorités ont par ailleurs précisé que ces incendies pourraient facilement avoir été allumés par un membre d'une autre délégation.

Femmes-police

OTTAWA (PC) -- Mme Carole McAdam a affirmé, mardi, qu'on avait refusé de l'engager comme policier, à Ottawa, parce qu'elle ne faisait que cinq pieds et six pouces.

Selon elle, le règlement qui exige une taille de cinq pieds et dix pouces pour les femmes comme pour les hommes est discriminatoire pour les femmes.

Son opinion est partagée par le directeur de la Commission des droits de l'homme de l'Ontario, M. George Brown, qui signale que la discrimination s'applique également à certains groupes ethniques, qui sont souvent plus petits.

A la Sûreté provinciale ontarienne, on accepte les femmes de cinq pieds et quatre pouces et les hommes de cinq pieds et huit pouces. A Hamilton, les femmes doivent mesurer cinq pieds et quatre pouces et les hommes cinq pieds et neuf pouces. A Toronto, cinq pieds et quatre pouces pour les femmes et cinq pieds et huit pouces pour les hommes.

Un porte-parole de la police d'Ottawa, le directeur adjoint Arthur Rice, s'est contenté de commenter:"Les règlements sont les règlements."

Seulement six des 586 policiers d'Ottawa sont des femmes.

Vols

OTTAWA (PC) -- La police a arrêté deux hommes, lundi, à la suite d'une série de vols de matériel d'informatique d'une valeur de $27,000 commis au ministère fédéral de l'Environnement au cours des 11 derniers mois.

George Parker (20 ans) et son frère, Cameron Parker (18 ans), tous deux sans domicile fixe, devaient comparaître mardi en Cour provinciale pour répondre de divers chefs d'accusation.

Earthforce

VANCOUVER (PC) -- M. Paul Watson, qui avait été démis de la Fondation Greenpeace à la suite d'un désaccord au sujet de la chasse aux phoques, dont il était le responsable, a annoncé la création d'un organisme de protection de l'environnement désigné Earthforce Environmental Society.

"Compte tenu de la prolifération de la technologie et des armements nucléaires, nous n'avons pas d'autre choix, en tant que défenseurs de l'environnement et en tant que membres de la famille humaine, que de déclarer un conflit pacifique prolongé contre les industries et les gouvernements responsables", déclare M. Watson dans un communiqué de presse.

Il a précisé que Earthforce se propose de lancer sa première expédition majeure dès novembre, "au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, pour rencontrer les dirigeants de ces pays africains afin de mettre un terme à l'extermination de masse des majestueux éléphants d'Afrique".

Traversier

MONCTON (PC) -- La division maritime des Chemins de fer nationaux annonce que l'épave du traversier William Carson a été localisée au large des côtes du Labrador.

Des sonars immergés, remorqués par le navire Marine Voyager, a localisé le traversier tôt mardi matin. Ce navire a fait naufrage le trois juin dernier au sud du Labrador. Les 90 membres d'équipage et les 38 passagers avaient tous été sauvés.

La mer, dans la région du naufrage, est d'une profondeur supérieure à 450 pieds. L'épave du traversier sera étudiée à l'aide de caméras de télévision en plongée afin de tenter de déterminer l'origine du naufrage.

Catholiques

WINNIPED (PC) -- La Catholic Women's League of Canada (Ligne des femmes catholiques du Canada) tiendra son congrès annuel à Montréal du 18 au 24 septembre prochain.

Le ministre du Nord canadien, M. Warren Allmand, a accepté de prononcer une allocution lors de cette rencontre dont le thème est "The Great Voice of God Cries Out for the Fullness of Life".



— Un incendie a détruit lundi soir un dépôt de bois sur les quais de Victoria. Selon les premières informations, les flammes se sont rapidement propagé[illegible] à un élévateur à céréales. On ne signale aucun blessé. La cause du sinistre n'a pas encore été établie.

25% D'ÉSCOMPTE
sur le prix régulier de développement et impression de vos films KODACOLOR
Le Service PHARMAPRIX® Marque déposée
master charge
KLEENEX ESSUIE-TOUT 2 ROULEAUX .89
DELSEY BOUTIQUE PAPIER-HYGIÉNIQUE 4 ROULEAUX .99
LA PARISIENNE EAU DE JAVEL 128 ONCES .73
DOVE LIQUIDE À VAISSELLE 32 ONCES .73
CREST DENTIFRICE 150 ML. RÉG. OU MENTHE 129
BABY'S OWN SAVON DÉLICATE POUR BÉBÉS 4 BARRES .69
Q-TIPS COTON TIGES BOÎTE DE 180 .66
PAMPERS COUCHES JETABLES DE NUIT 133
ANACIN ANALGÉSIQUE 200 COMPRIMÉS 177
TRAC II LAMES JUMELLES 9 CARTOUCHES 149
TAMPAX TAMPONS 40 RÉG. OU SUPER 177 CH.
CLEARASIL CRÈME OU ONGENT 1.2 ONCE 133
NOXZEMA CRÈME POUR LA PEAU 170 ML. 129
WELLA BALSAM REVITALISANT CAPILLAIRE 16 ONCES 177
SPEED STICK DÉSODORISANT EN BATON FRAGRANCES ASSORTIES 75 G. 109 CH.
ALBERTO VO5 TRAITEMENT À L'HUILE CHAUDE 4 TUBES 188
2nd DÉBUT CEF1200 CONTRE LES RIDES 120 ML. 3.99
CRÈMES POND'S COLD, CITRON OU SÈCHE 120 ML. 155 CH.
IL Y A UN PHARMAPRIX PRÈS DE CHEZ VOUS!
CENTRE COMMERCIAL PLACE DU ROYAUME, 1, Place du Royaume, Chicoutimi, Qué.
PLACE CENTRE-VILLE JONQUIÈRE, 100, est, Boul. Harvey, Jonquière, Qué.
OUVERT LE DIMANCHE
* CES MAGASINS SONT OUVERTS LE DIMANCHE • NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS • CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 13 AOÛT 1977
CHARGEX
Le Service PHARMAPRIX® Marque déposée
25% D'ÉSCOMPTE
sur le prix régulier de développement et impression de vos films KODACOLOR

Plusieurs professionnels à la recherche d'emploi

TORONTO (PC) — A mesure que l'économie canadienne diminue sa croissance, on note une hausse du nombre de professionnels à la recherche d'un emploi.

"Des centaines d'ingénieurs, d'hommes de science et d'administrateurs ont été mis à pied par les compagnies depuis quelques mois", affirme Neil Macdougall, directeur général de Technical Service Council, un organisme à buts non lucratifs de Toronto.

"Nombreux sont ceux qui sont à la recherche d'un emploi, frustrés par le ralentissement de notre économie et par les réactions des employeurs devant leur expérience de spécialistes".

Combien d'entre eux sont à la recherche de travail?

Ni Statistique Canada ni le ministère de la Main-d'oeuvre ne colligent d'informations précises sur les "exécutifs" en chômage, affirmant qu'il est trop difficile de définir ce type d'emploi.

"Un exécutif peut gagner de $8,000 à $80,000 par année, selon la région où il travaille", affirme un porte-parole du ministère de la Main-d'oeuvre.

Malheureusement, d'affirmer M. Macdougall, les professionnels ne sont pas souvent à la recherche d'un emploi et nombreux sont ceux qui ne savent comment s'y prendre.

Il leur conseille donc, dès une mise à pied, de se mettre immédiatement à la recherche d'un nouveau poste, communiquant avec le plus grand nombre de personnes et de compagnies possibles et présentant en moyenne cinq demandes d'emploi par jour. Il tient compte du fait que jusqu'à 50 pour cent des compagnies ne répondent même pas à de telles demandes.

Il a cité également deux formes de danger qui se présentent aux exécutifs en chômage. Certains, ayant obtenu une forte prime à leur congédiement, s'empressent de partir en vacances. M. Macdougall leur conseille plutôt de trouver un emploi avant de profiter d'un tel congé.

D'autres sont décidés à tout quitter et à ouvrir un magasin d'antiquités ou une ferme d'élevage, risquant de graves désillusions avant peu.

provipop

Chez Provipop le service au boutte



MOUTARDE "PROVIGO" JARRE 24 ONCES 39¢

Spécial pop

MELASSE "GRANDMA" FORMAT 1 KILOGRAMME 83¢

FROMAGE CANADIEN "KRAFT"-8 TRANCHES ENV. SEPAREES 75¢

A NOTRE DEPARTEMENT DES VIANDES

ROTI DE PORC GENRE PIC-NIC

LA LIVRE 79¢

Rôti de Porc	COUPE DU SOC LA LIVRE	.89
Jambon Demi-Cottage	"C.C.S." LA LIVRE	1.49
Cretons "Maison"	BOITE 14 ONCES	1.33
Saucisse Fraîche	"MAISON" LA LIVRE	.79

Biscuits	Graham-"Christie" Boite 400 Grammes	.75
Barres	Chocolats-Cadbury-Asst. Familial-Pqt. 4 x .25¢	.89
Caramel	"Kraft" - Assortis Cello 14 onces	.75
Eau Minérale	Vichy-Célestins Bout. 32 onces	.69
Margarine	Dure-Blue Bonnet Format 2 x 3 Livres	3.10
Cristaux	Président-Orange ou Raisin-3¼ oz	2/.35
Pâte Tomates	"HEINZ" Boite 6 onces	.27
Saumon	Tea Rose-Keta Boite 1 livre	1.75

Spaghetti	au Boeuf-Heinz Boite 30 onces	.79
Sauce	Hot-Chicken, Gaza Boite 14 onces	.29
Olives	Cocktail-McLarens Jarre 12 onces	.53
Soupe	Poulet-Nouilles ou Riz Habitant-Boite 14 onces	.29
Lucky-Whip	Boite 4 onces	.55
Beurre	Arachides-York Croquant-Crémeux-16 oz	.89
Beurre	Sucre, Map-O-Spread Boite 14 onces	.95
Café	Instantané-Chase & Sanborn Jarre 10 onces	5.99

Papier	de Toilette-Delsey Couleurs Asst.-Pqt. 2 Roul.	.59
Tissus	Kleenex-Economique Blancs-Boite de 200	.63
Chiffons	"J" Couleurs Asst. Boite de 24	1.99
Nettoyeur	Evier - Ajax-20% Gratis-16.8 onces	2/.65
Windex	Liquide-Gachette Bouteille 20 onces	1.00
Détergent	"Tide" 10 livres	5.10
Détergent	PALMOLIVE liquide - 24 onces	.89
Savon	Camay-Blanc-Régulier Paquet 4 Barres	1.05
Nettoyeur	"Spray-N'Wash" 24 onces	1.59
Poli Plancher	Mop-N-Glo Boite 32 onces	1.69
Nettoyeur	à Tapis-Bissel Format 24 onces	1.59
Raid	Johnson-Maison et Jardin Contenant 346 Grammes	2.29

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO

LAIT EVAPORE "PROVIGO" BTE. 16 ONCES 39¢

Ananas	PROVIGO, TID-BITS BOITE 19 ONCES	.46
Pois Verts	ASST.- PROVIGO DE CHOIX-19 ONCES	.40
Sauce	A SALADE-PROVIGO JARRE 16 ONCES	.65
Huile	VEGETALE-PROVIGO BOUTEILLE 32 ONCES	1.69

POUR TOUT PROBLEME SE RAPPORTANT A L'ALIMENTATION CONSULTEZ

Soeur Berthe ...notre experte !



S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:

Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

PARTICIPEZ A NOTRE PLAN CAISSE DE NOEL "PROVIPOP"

CERTIFICATS DE NOEL 1977

EN VENTE EN TOUT TEMPS

$1.00 chacun

VOTRE ARGENT EST DEPOSE DANS UN COMPTE EN FIDUCIE !

BANANES CHIQUITA ou DOLE IMPORTEES

LA LIVRE 22¢

Concombre Frais	DU QUEBEC-GROSSEUR 48-CHAQUE	.19
Poires Bartlett	ETATS-UNIS-GROSSEUR 150-LA LIVRE	.39
Brocoli Frais	DU QUEBEC-GROSSEUR 14-CHAQUE	.59

provipop

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE LA FERMETURE SAMEDI LE 13 AOUT 1977.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.